

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne

CANADA... \$8.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$10.00
MONTREAL ET BANLIEUE... \$10.00

Édition hebdomadaire

CANADA... \$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

Neuf ans après

Nous regrettons de n'avoir pas l'espace qu'il faudrait pour reproduire la série d'articles que suscite, dans la presse de la province, l'incartade de M. Robertson. Cela ferait un bien joli dossier, et le ministre du Travail peut se vanter d'avoir réalisé contre lui l'unanimité morale de notre presse. Beau motif à songer pour un politicien que doit occuper un peu son avenir ministériel, — en attendant la réaction que lui a promise M. Lapointe et celle que lui administrera vraisemblablement, avec toute la dignité qui convient entre membres de la haute assemblée, son collègue Chabais.

Il faut tout de même souligner d'un trait particulier un article du *Progrès du Saguenay*, qui prête à d'utiles et encourageantes réflexions. Chicoutimi est, on le sait, le berceau du syndicalisme catholique-chez nous. L'an dernier, les délégués des divers syndicats ont tenu, lors de leur réunion annuelle, à aller saluer le grand initiateur du mouvement, Mgr Lapointe, et ce dût être pour ce vétéran une joie profonde de ce pouvoir, de visu, constater les progrès énormes réalisés depuis huit ou dix ans et les hautes perspectives qui s'ouvrent devant les syndicats catholiques.

La gaffe du ministre du Travail, les protestations qui l'ont accueillie, reportent naturellement le *Progrès du Saguenay* vers les origines d'un mouvement auquel il s'est toujours très vivement intéressé.

«...Cela nous met en mémoire un autre fait», dit l'un de ses collaborateurs, et il ajoute ce détail piquant et tristement instructif :

«Quand la Fédération ouvrière de Chicoutimi, la première union confessionnelle du pays, se présenta à Québec pour demander la personnalité civile, on ne voulut à aucun prix reconnaître officiellement son caractère confessionnel, et elle dut, pour obtenir ce qu'elle voulait, biffer de sa constitution le mot catholique.

«La raison de ceci, c'est qu'il ne fallait pas amener la masse des ouvriers syndiqués du Canada, tous internationaux ou neutres alors.»

La charte de la Fédération ouvrière de Chicoutimi a été sanctionnée le 21 décembre 1912. Voici donc moins de neuf ans que l'on était obligé, pour faire adopter, à Québec, un projet de ce genre, de l'amputer de ce qui affirmait son caractère confessionnel, alors qu'aujourd'hui le refus, à Ottawa, de reconnaître aux syndicats confessionnels l'égalité de droit et de fait suscite une tempête et risque de faire sombrer un ministre.

Ce rappel et ce contraste marquent éloquentement le progrès des idées, l'énorme chemin parcouru, en moins d'une décennie, par les artisans du mouvement syndical catholique. C'est une grande leçon d'optimisme, un puissant motif de confiance et d'espérance pour tous ceux qui s'attachent à la réalisation d'œuvres saines.

Quand on a pour soi la vérité, quand on s'appuie sur les forces d'En-Haut, quand on travaille dans la ligue des croyances catholiques et de la tradition nationale, on n'a pas besoin de s'effrayer, pas même de s'inquiéter du petit nombre des pionniers et de la modestie des premiers résultats. L'avenir garde à de pareilles œuvres d'ineffables revanches. Un jour même vient, presque nécessairement, où les gens qui ont le culte de la force et la savent deviner se précipitent derrière — quand ce n'est pas devant — ceux qui, si longtemps, parurent travailler dans le désert. Sans être très vieux, c'est un spectacle que nous avons pu, plus d'une fois déjà, contempler.

Omer HEROUX.

Billet du soir

Merci, Hocken!

La chasse à la dot continue. M. Meighen fait une cour intense à la province de Québec; il ne perd pas une occasion de lui pincer le menton. Avant-hier encore, il promettait de rétablir les droits des fonctionnaires catholiques, de respecter, fait inouï, la parole de l'un de ses prédécesseurs. C'est samedi qu'il venait à Montréal en compagnie de Madame Meighen, charmante d'ailleurs, pas du tout le type classique anglais et, chose rare, pour l'une de nos sœurs de la race supérieure et pour la femme d'un premier ministre du Canada, mère de quatre enfants.

La glace fond petit à petit. La manœuvre est habilement conduite. Déjà la pauvre province, un peu soignée et un peu valetueuse — perd la tête — songe à remiser le passé, à oublier, elle dont la devise est pourtant: «Je me souviens». On ne lit pas sans surprise la liste de ces dames empressées autour de la femme du premier ministre.

Les heures tragiques de 1917, les larmes de sang, les injures, les opprobres sont déjà oubliés. Telle de celles qui tendait le poing vers Ottawa et maudissait Meighen, aujourd'hui du gouvernement, qui voulait lui servir son fils, tendait, samedi la main à M. Meighen lui-même. Québec est la plus féminine de toutes les provinces, puisqu'elle est peuplée de la plus féminine des races, la latine. Elle est capable de fiertés à court jet; c'est trop lui demander que de se montrer toujours renfrognée, sévère, distante. Elle est bonne fille.

Mais heureusement qu'après de Meighen il y a Hocken. Les journaux ont injurié celui-ci; quelle injustice! Hocken, sans le vouloir, sûrement, sans le savoir peut-être, est notre meilleur ami, notre sauvegarde et notre protection. Son intervention de lundi fait songer à ces sonneries perfectionnées qui se déclenchent toutes seules, quand les voleurs tentent de forcer une porte ou une fenêtre.

Pour moi l'ai bu ses paroles avec avidité; elles étaient pures et claires comme la franchise même; il nous a exposé le tréfonds de l'âme ontarienne. Son discours devait produire dans l'atmosphère fausse,

rance, vicieuse de la Chambre des Communes l'effet d'une brise d'air pur. Hocken est notre ami; au lieu de l'injurier nous devrions le féliciter, l'inviter à continuer. C'est notre chien de garde. Sa maladresse et son fanatisme que Meighen ne peut pas museler, nous éclairent et nous guident.

Gloire à Hocken! Grâce à Hocken! Pour peu qu'il continue, pour peu qu'il ait des imitateurs, qu'il embauche Edwards et Morphy, Hocken sera notre rédempteur.

PASCALOU.

L'élection savante

LA R. P. PERFECTIONNEMENT DE L'ELECTION CHERE. — L'AVANTAGE DES GROUPEMENTS INSTRUCTIFS. — INTERET D'UNE ELECTION OU LE CONTRIBUABLE NE SAIT QUI AU-RA SON VOTE. — ABSURDITE DU REFERENDUM.

Certains membres de la Commission de la charte tenaient énormément à l'élection au scrutin de liste; ils en avaient fait l'un des piliers de leur projet. Effrayés de l'opposition que ce mode électif rencontrait à la législature, ils réussirent de ses cendres la Commission légalement enlevée depuis le 31 décembre pour adopter une importante modification: ils remplacèrent la circonscription législative unique élitant neuf conseillers par trois grandes circonscriptions élitant chacune cinq conseillers. Ils firent là une concession inexplicable et inattendue; ils parurent saper l'un de leurs piliers.

Les intérêts qui voudront contrôler à Montréal la nomination du gérant — on peut être sûr qu'il s'en trouvera — devront assurer l'élection non plus seulement de cinq candidats mais de huit. Les frais seront plus considérables, mais encore sensiblement moins élevés que si les électeurs se prononcent pour le projet des 35 quartiers. En ce cas il en faudrait dix-huit, dix-huit bien disciplinés, toujours dociles, toujours malléables, toujours exempts de remords, toujours unanimes. Cela ne se rencontre pas facilement.

Mais en conservant la représen-

tation proportionnelle les chartes ont réservé à la haute finance et aux chefs des organisations internationales un important atout.

La représentation proportionnelle, avec le perfectionnement qu'y a apporté un certain M. Hare, peut être excellente, peut être même parfaite; elle peut être aussi néfaste, désastreuse, injuste, car personne n'en sait rien. Ce qu'a de remarquable ce système, c'est que chacun le comprend et l'interprète à sa manière et que chacun semble avoir raison. Il nous paraît bien que la plupart des chartistes l'ont adopté sans s'être rendu absolument compte de la façon dont il fonctionnerait; ce qui est certain c'est que la Commission des bills privés de l'Assemblée législative comme celle du conseil l'a ratifié sans même se l'être fait expliquer.

Et cela marque une fois de plus l'absurdité du référendum que l'on vient de nous imposer. Le Parlement qui ne veut pas concéder son autonomie entière à Montréal sous prétexte qu'il n'a pas le droit de renoncer aux privilèges qui lui sont concédés par l'acte de 1867, abdique cependant son autorité, rejette sa responsabilité et donne au peuple de Montréal à choisir entre deux systèmes dont il n'a pas bien mesuré les conséquences. Avec le premier, on dote la ville de l'élection proportionnelle dont les bons éléments sont mécontents à Winnipeg, et qu'on a rappelée à Vancouver.

Comme font des parents pour leurs enfants qui se disputent on a fait deux lots à peu près égaux, mais chacun contenant chacun une part d'erreur et une partie de vérité et on a dit aux électeurs de Montréal: choisissez. Pourquoi n'avoir pas substitué le tirage au sort au référendum? Le résultat eût été tout aussi intelligent.

Le référendum peut être excellent quand l'on pose à l'électorat une seule question, une question de principe, comme, par exemple, si on lui avait demandé: «Êtes-vous pour ou contre la Commission administrative?» Mais l'inviter à exercer son jugement sur deux systèmes qui comportent plusieurs principes et, comme nous le disions plus haut, une part de mal et une part de bien, c'est exiger de l'intelligence collective — une chose au-dessus de ses lumières. Il faut bien l'avouer, en effet, le peuple souverain est incapable de se prononcer sur le mérite de deux systèmes en quelques instants de réflexion sur des sujets qui dérouteraient des légistes avertis.

Et voilà pourquoi la R. P. sera une arme redoutable entre les mains d'une organisation bien disciplinée qui aura réussi à instruire ses adeptes ou ses recrues. La R. P. avec vote transférable à ceci de bon c'est que l'électeur ne sait pas pour qui il a voté. Il donne cinq votes dans le cas actuel pour cinq candidats, mais il n'y en a qu'un qui compte. S'il tient absolument à savoir pour qui il vote, il ne doit donner qu'un seul vote et par conséquent violer le principe de la représentation proportionnelle avec vote transférable.

De plus, c'est demander un très grand effort au contribuable de déchiffrer juste cinq noms, pas un de plus, sur une liste de vingt ou vingt-cinq, peut-être même trente candidats et de ne pas se tromper d'un seul.

Il ira au poll, votera pour le candidat le plus populaire et le plus estimé de sa race ou de sa religion et ne se servira pas du vote transférable; les autres, les candidats «instructs» par une coterie à qui on aura bien marqué où il faut mettre le numéro auront la chance d'enlever le scrutin, de le manipuler à leur fantaisie.

Le gérant général avec des pouvoirs exorbitants sera là tout simplement pour remplacer M. Décarie, humble avec les puissants et arrogant avec les faibles. Une fois mis en place par une majorité du conseil dont les tireurs de ficelles se servent assurément l'élection en lui faisant les contributions c'est lui qui conduira tout, qui réglera tout. C'est la perpétuation du régime de tutelle réclamée par la banque de Montréal.

Il nous paraît, mais qu'on le note bien nous ne donnons qu'une opinion, que le système des trente-cinq quartiers offrira le plus de garanties. Il eût fallu qu'il soit corrigé par la qualification foncière et l'élimination des contribuable qui refusent ou sont incapables de remplir leurs obligations envers la ville.

On assimile de plus en plus celui-ci à une grande compagnie par actions dont les contribuables sont les actionnaires.

Eh bien, dans une compagnie par actions quand l'actionnaire a refusé ou négligé de verser les sommes exigées de lui, il n'a pas le droit de vote, et c'est juste.

Nous verrons dans un autre article ce qui nous paraît être l'avantage du système des trente-cinq quartiers.

Louis DUPIRE.

Bloc-notes

C'est sérieux

Aux dernières nouvelles, la grève des mineurs de houille anglais prend des proportions et une tournure alarmante pour la sécurité du public. A Cowdenbeath, police et grévistes se sont livrés la nuit der-

nière une bataille rangée; des milliers de mineurs sont tombés sur les détachements expédiés pour maintenir l'ordre, les grévistes ont déployé le drapeau rouge et, selon des journaux, le conflit prend une tournure nettement révolutionnaire. Il se peut qu'on exagère la portée de ces incidents; mais il n'y a pas à se dissimuler que la propagande d'idées subversives fait du chemin, dans les milieux ouvriers anglais. Chez nous même, à Winnipeg, il y a pas deux ans, les meneurs de la grève qui paralysa les services de la ville pendant des semaines étaient tous ou presque tous des immigrants anglais ou écossais; et dans la Colombie-Britannique les idées radicales sont fort répandues, dans les milieux d'artisans, elles l'ont pour principaux interprètes et prédicateurs des gens venus du Royaume-Uni il y a dix ans ou moins. Quelle que soit l'issue de la grève présente, en Angleterre, elle marque une nouvelle étape dans le progrès des idées ultra-syndicalistes dans le Royaume-Uni. C'est ce qui inquiète tant, outre les gouvernants de l'heure, qui n'y voient qu'un danger pour leurs combinaisons électorales, ceux qui suivent d'un peu près le développement des idées antisociales dans les pays industriels de l'univers.

Colonisation

«De tous les facteurs importants de colonisation, dans l'univers, aucun ne vaut, rappelez-vous-le, les bœufs», — «nothing has ever approached the cradle», a dit hier à Regina notre gouverneur général, le duc de Devonshire. En d'autres termes, une race qui a des enfants n'a pas besoin d'importer de l'extérieur des gens pour ouvrir ses terres et les mettre en valeur. Ce qui s'est passé pour les Canadiens français, dont le nombre a monté, par la seule multiplication des bœufs, de 60,000, en 1760, à 2 millions et demi en 1920, si l'on tient compte des centaines de mille Franco-Américains issus de notre race, aurait pu se produire pour les autres races du Canada. Elles ne l'ont pas voulu. C'est pourquoi elles doivent, aujourd'hui, rechercher l'apport des éléments extérieurs, et tenter d'agrandir les Canadiens français. Mais le travail est toujours le même, car l'immigré, une fois assimilé et canadien ou anglicisé, c'est tout un — adopte les mœurs d'Amérique; et le Canadien français qui se dénationalise ne fait plus sonner. Si la parole du duc de Devonshire est vraie, — et elle l'est, — la race canadienne-française est indiscutablement la race colonisatrice, non seulement du Canada, mais aussi d'une grande partie de l'Amérique du Nord.

Propagande

Le National Council of Education of Canada continue sa propagande à travers le pays, il la presse même dans le Québec. Il n'y a pas plusieurs heures, à Montréal, un des conférenciers de cette association disait aimablement que les enquêteurs de celle-ci ont été surpris de voir comme la province de Québec a un régime éducationnel progressif et de quel profit serait pour elle l'adoption de notre programme d'enseignement. Le conférencier avait ce qu'il faut. Il confirme ce que nous savions déjà, que l'extérieur on croit que le régime éducationnel de la province de Québec est en retard; et l'on est tout étonné d'apprendre, une fois qu'on nous connaît un tant soit peu, que nous sommes autrement avancés qu'on le pensait. Il ne faudrait pas, cependant, nous laisser bernier par les amabilités du National Council of Education of Canada, non plus que par celles de ses conférenciers. Ceux-ci peuvent être de la meilleure foi du monde. Mais nous sommes habitués des compliments nous méfions de ceux qui nous vantent. Or, dans l'espèce, on a de toutes parts tant décrié notre régime d'enseignement public qu'on peut bien se demander à quoi rime ce changement de front, surtout quand on sait que le National Council of Education of Canada est une de ces associations qui ne détestent pas l'uniformité. Or, uniformité, chez nous, cela signifie tout de suite modification de notre régime présent, adaptation à des idées venues de l'extérieur. L'expérience nous enseigne qu'il faut presque toujours nous méfier des mouvements tendant à l'uniformité des lois, des coutumes, et le reste. Notons les témoignages qui nous sont favorables, servons-nous en à l'occasion, mais ne nous abandonnons pas à une sécurité et à une crédulité dangereuses, à la longue.

Une admission

Il faut relever, dans le discours de M. Meighen sur la question des chemins de fer de l'Etat, hier soir, sa déclaration sur l'imprudence avec laquelle nous avons construit des réseaux ferroviaires, avant la guerre. Le compte rendu de la *Canadian Press* lui fait dire qu'il est indéniable que le Canada, quant aux réseaux transcontinentaux, a construit bien plus grand que ses besoins, dix ans et peut-être trente ans trop tôt. L'expérience d'aujourd'hui le prouve, de même que les secours qu'il a fallu apporter aux chemins de fer autres que le *Pacifique Canadien*, des avant la guerre. L'aventure du *Grand-Tronc-Pacifique*, celle du *Transcontinental-National*, celle du *Nord-Canadien*, sont là pour démontrer que l'admission de M. Meighen est fondée. Les déficits que nous sommes en train de payer, et qui grossissent d'une année à l'autre prouvent qu'il n'a pas tort de parler comme il l'a fait. Ce qu'il n'a pas dit, cependant, et ce qu'il faut se rappeler, c'est que tout de rôle nos gouvernements, depuis 1896, se sont lancés dans une politique de construction ferroviaire audacieuse et que l'un et l'autre sont aujourd'hui respon-

La session fédérale

L'administration de nos voies ferrées

Dans quelle mesure pouvons-nous savoir ce qui s'y passe? — Discours de MM. Maclean (Halifax), Meighen et autres. — Le traitement d'un juge.

Ottawa, 5. — Deux questions importantes à l'ordre du jour lorsqu'on pénètre en Chambre, aujourd'hui. M. Maclean doit présenter une résolution pour décider la formation d'un comité des chemins de fer, et M. Lapointe parler des unions ouvrières catholiques et nationales. Celui-ci ne pourra faire aujourd'hui son grand discours, parce que les autres matières ont primé la sienne. Cependant, presque tous les ministres sont en Chambre ainsi que les principaux orateurs libéraux, et les tribunes sont remplies.

Une petite rébellion de quelques membres unionistes contre le cabinet marque le début de la séance. En augmentant le traitement des juges, à la dernière session, le parlement les a rendus passibles de la taxe de l'impôt sur le revenu. Or, le juge président de la Cour suprême, qui n'a pas reçu d'augmentation de traitement, n'a pas été exempté dans la loi générale et il a dû s'acquitter envers le trésor public, cette année. En conséquence, M. Doherty présente aujourd'hui une résolution pour lui rendre justice et lui permettre de garder son traitement en entier, sans avoir à en verser une partie aux fonctionnaires de l'impôt sur le revenu.

Le Dr Edwards, de Frontenac, relève l'étendard de la révolte. Il traite la proposition de M. Doherty de «ridicule», au grand plaisir de l'opposition et de quelques-uns de ses confrères qui applaudissent bruyamment. Il est contre le principe que cette législation va mettre dans nos statuts, notre Canadien ne devrait être exempté de l'impôt sur le revenu. Plusieurs de ses collègues l'appuient, et M. Meighen, M. Borden, M. Doherty sont obligés de venir à la rescousse et de parler l'un après l'autre en faveur du bill.

La discussion s'égare de bord et d'autre, et se généralise. La même réaction enlève aux juges de certaines provinces un montant qu'ils recevaient pour leurs voyages. M. Cannon fait une allusion à un juge de notre province, qui aurait jugé dans une enquête municipale récente, dit-il, une rémunération additionnelle, en plus de son traitement, contrairement à la nouvelle loi. Quelques autres suggèrent l'augmentation du traitement du juge en chef afin qu'il puisse s'acquitter du paiement de son impôt sans difficultés. Enfin la motion Doherty est mise aux voix et le gouvernement a une majorité de 21 voix, malgré un amendement de M. Roch Lamoignon.

M. Borden, lorsqu'il s'est levé pour prendre la parole sur ce sujet, a été applaudi de toute la députation. On a pu voir pendant une minute le vieux luttant d'autrefois avec son geste caractéristique de haussement des épaules, lorsqu'il commence une argumentation serrée, et l'on remarque une fois de plus son bégaiement qui disparaît peu à peu dans la chaleur du débat.

M. Maclean, député d'Halifax, propose ensuite une résolution selon laquelle il veut faire nommer un comité des chemins de fer et de

sables des déficits que nous accumulons. Tous les deux, aussi, ont profité, en temps d'élections, des largesses des entrepreneurs en chemins de fer, largesses prélevées, au vrai, à même les fonds de l'Etat, et y a longtemps que Baptiste est dupé. Le sera-t-il indéfiniment?

Cette succession

Un journal à tendances aussi ministérielles, — à Québec comme à Ottawa — que l'*Evening News* de ces temps-ci, écrit entre autres choses au sujet du remplacement de M. Macheras à la direction des écoles techniques provinciales: «Le cas de M. Macheras fait bien ressortir les désavantages de la nomination d'un directeur étranger à la tête de l'enseignement technique dans la province de Québec. Les circonstances de paix ou de guerre, de famille, d'acclimatation, sans parler d'une foule d'autres plus délicates, rendent précaire cette direction confiée à un étranger». C'est ce qu'un de nos correspondants signale dans une lettre au *Devoir*, samedi dernier. Il est temps de nationaliser notre enseignement technique, comme nous sommes en train de le faire pour d'autres branches de notre enseignement. Quant à la compétence des nôtres, la question ne se pose plus. On l'a reconnu en confiant la direction de l'école technique de Montréal à un Canadien français. L'occasion n'est-elle pas favorable, maintenant que M. Macheras est parti pour la France, d'aller plus avant et de choisir un directeur de notre enseignement technique parmi les professeurs canadiens français qui, depuis une dizaine d'années, après être sortis de Polytechnique, se sont spécialisés dans ce mode d'enseignement. Un séjour de quelques mois en Europe et aux Etats-Unis finirait de mettre au point leurs connaissances, à supposer qu'elles ne le soient pas déjà.

G. P.

la marine marchande canadienne. Quels pouvoirs veut-il donner à ce comité? C'est la question que l'on se pose encore lorsque le discours est terminé. Il est cependant une chose certaine. M. Maclean veut éclairer le pays et le parlement sur les opérations du bureau des administrateurs de nos chemins de fer. «Il est ridicule de prétendre», dit-il au premier ministre, «que le pays verra s'enrichir chaque année des déficits de plus en plus considérables, sans chercher à en savoir la raison». M. Meighen a promis récemment de voir à la nomination de ce comité qui informerait la Chambre des matières qui peuvent être révélées sans inconvénient pour le bureau d'administration. C'est pour les députés le temps de faire des suggestions sur la juridiction de ce nouveau corps parlementaire, ajoute M. Maclean. Il devrait avoir une autorité très grande et pouvoir aussi s'occuper de questions générales d'administration et de contrôle, avoir des pouvoirs administratifs et aussi la faculté d'examiner la politique générale.

Il est temps, en effet, de ne plus rester inactifs en face de la situation malheureuse de nos chemins de fer. On n'y peut plus remédier par l'augmentation des taxes de transport et les déficits énormes doivent cesser. D'un autre côté, le parlement ou le gouvernement ne peuvent intervenir directement dans l'administration, car c'en serait assez pour ruiner tous nos réseaux en moins de 24 heures. Il en est de même pour notre marine marchande. Il est des choses que nous devons savoir. Déjà les compagnies de navigation privées perdent de l'argent, et bientôt, les navires du gouvernement ne paieront plus. Si le peuple canadien acquiesce alors ces nouveaux déficits, les premières auront grandement raison de se plaindre de l'Etat qui agira à leur détriment. Le comité pourrait aussi voir à régler ce nouveau problème et à trouver une solution satisfaisante. Il serait composé de 25 à 35 membres, choisis dans les deux partis, représentant toutes les provinces et il discuterait toutes les questions qui seraient de son ressort.

M. Gauthier prend la parole après M. Maclean. Les unionistes l'applaudissent, mais inutilement, puisque le député de Saint-Hyacinthe devait prendre ce soir une attitude assez indépendante. Il se déclare cependant contre la résolution. Le comité qui serait nommé à la suggestion de M. Maclean serait inutile, puisqu'il ne ferait que remplacer le gouvernement et servir sa créature. Alors c'est un organisme inutile dont le parlement n'a pas besoin de s'embarasser. Les révélations qu'il pourrait faire rendraient impossible la concurrence que le réseau ferroviaire doit faire au *Pacifique-Canadien*.

Après avoir cité le cas des chemins de fer américains, montrés les déficits considérables, résultant de l'étatisme, et les bienfaits de la propriété privée, accusé les promoteurs de la construction de nos chemins de fer d'avoir calculé sur l'aide gouvernementale, M. Gauthier dit que nous devons faire face directement au problème sans essayer les solutions inutiles. Nous ne pouvons vendre notre réseau ferroviaire; personne ne veut l'acheter; nous ne pouvons le donner, personne ne voudrait l'accepter. C'est un peu préjuger de l'ambition de certains gens. En tout cas, le Canada est dans une impasse. Nous devons aujourd'hui nous courber devant l'étatisme, lui donner une chance de réussir avant de le condamner à jamais. Mais il y a une chose que nous pouvons faire immédiatement: c'est de savoir si le conseil d'administration actuel est à la hauteur de sa position. C'est le seul corps responsable de toute l'administration, des déficits, etc.

Le public et les cheminots ont perdu confiance en lui. Le directeur-général M. Hanna, manquant de qualités nécessaires. Tout ce que le gouvernement peut faire aujourd'hui pour éviter de nouvelles dettes c'est d'améliorer ce bureau. Un administrateur-général compétent et des subalternes éprouvés peuvent beaucoup pour remédier à une mauvaise situation. On l'a vu lorsque M. Hayes a pris la direction du *Grand-Tronc*. Nous pourrions ainsi améliorer le matériel roulant, diminuer le nombre des convois, éviter la construction inutile de lignes. Une direction scientifique et compétente, telle qu'en possède une autre grande compagnie rivale, c'est ce que nous pourrions obtenir de mieux.

Le premier ministre donne ensuite l'avis du gouvernement. Les comités du parlement n'accomplissent pas ordinairement beaucoup de travail utile. On ne peut les mettre au travail sans délimiter minutieusement leurs attributions. Il y a quatre points sur lesquels un comité préalable devrait s'entendre, avant la nomination du comité de M. Maclean. D'abord, comment le parlement sera-t-il informé des faits demandés sur l'administration des chemins de fer et de la marine? Pourra-t-il avoir voix dans la direction générale de l'entreprise? Et

comment communiquerait-il au parlement toutes ces informations sans nuire au concurrent du réseau ferroviaire? Les candidats politiques, non plus, ne devraient pas être mis au courant.

La deuxième question que ce comité préalable aura à considérer sera de savoir si le présent système de contrôle des opérations est satisfaisant, ou si le contrôleur général doit être chargé de l'examen des livres. Ensuite, il pourrait étudier si le rapport général soumis au parlement devrait contenir plus de détails. Enfin, il aurait aussi à discuter la question de savoir si ce comité siégerait en permanence ou temporairement.

Le parlement ne peut donner plus de pouvoir qu'il n'en exerce lui-même et, d'un autre côté, il ne peut enlever aux administrateurs les pouvoirs qu'ils possèdent légalement. M. Meighen reconnaît qu'il n'appartient pas au cabinet de définir quelles matières sont confidentielles, et lesquelles ne le sont pas. Il a aussi reconnu que nous avons bâti nos chemins de fer beaucoup trop vite, que nous avons précédé de 20 à 30 ans le progrès du pays.

Enfin, le premier ministre accepte l'idée de former un comité des chemins de fer et de la marine marchande; mais il proposera demain qu'un comité spécial et préalable détermine quel sera le sujet et quelle juridiction, quels pouvoirs aura le comité proposé par M. Maclean.

Le chef de l'opposition, plus en forme que l'habitude, ce soir, fait un discours très violent contre le gouvernement. Il veut toutes les informations possibles. Le parlement a besoin de savoir pourquoi il y a un déficit de \$48,000,000 en 1919, et un déficit de \$70,000,000 en 1920; pour cela, il doit savoir les détails des opérations. M. Calder, M. Reid, M. Meighen ont fait, à ce sujet, l'an passé, des promesses claires et répétées qu'ils n'ont pas encore accomplies. Le *Hansard* est là pour le prouver. M. Drayton lui-même s'est engagé clairement et sans ambages. Le gouvernement a donc changé d'attitude depuis la dernière session puisqu'il veut maintenant la formation d'un comité quand il prometait de donner toutes les informations lui-même. De plus, aucun des administrateurs n'a une responsabilité financière personnelle, et tous dépensent des millions de dollars. M. King déclare au milieu des applaudissements de ses partisans qu'il votera contre le projet de comité de M. Meighen. Peu après, il se déclare en faveur d'un comité qui aura des pouvoirs suffisants pour donner toutes les informations «à large».

L'attitude de M. King est assez embrouillée. Il est difficile de voter pour la résolution de M. Maclean qui ne dit rien de ses pouvoirs et quelles attributions aura le comité. Ce comité en l'air et si vague est tellement impossible que le député d'Halifax a averti la Chambre qu'il retirerait sa résolution. D'un autre côté, voter contre le projet du premier ministre, c'est voter contre le seul moyen possible d'obtenir des renseignements particuliers, vu le refus du cabinet de donner tous les renseignements en bloc et sans distinction. La question serait de savoir si oui ou non celui-ci a raison d'en agir ainsi. En affaires, la réponse est évidente et s'impose; mais en politique, sait-on jamais?

M. Doherty, qui répond au chef de l'opposition, dit que le premier ministre cherche à concilier deux choses par son projet: d'un côté, l'impossibilité de révéler toutes les opérations des chemins de fer, et de l'autre, la nécessité de renseigner le public le plus possible, sans donner des avantages aux concurrents du gouvernement. Il est à l'avantage de l'opposition et du pays de former un comité qui opérera cette conciliation, en délimitant les pouvoirs du second comité qui entrera en opération.

M. Maclean retire sa résolution vers une heure du matin, après de nombreux discours. M. D. D. MacKenzie répond à M. Doherty, puis le ministre des finances, M. Fielding, M. Nesbitt, M. Macmaster prennent tour à tour la parole.

Léo-Paul DESROSIERS.

LA PROPOSITION MEIGHEN

Voici le texte de la proposition de M. Meighen: «Qu'un comité spécial des chemins de fer nationaux et de la marine marchande canadienne soit nommé pour la présente session et (Suite à la 2ème page.)

Pour Dollard

On s'organise un peu partout pour donner à la fête de Dollard, le 24 mai prochain, un très grand écart. Il y aura à Montréal, sous les auspices de l'Association de la Jeunesse, une grande manifestation au monument du Parc La Fontaine. A Carillon, où moururent les héros et où se fait depuis quelques années un pèlerinage qui est en train de devenir traditionnel, on prépare une grande réunion régionale, où se rencontreront probablement des délégations de Montréal et d'Ottawa. Chicoutimi organisera aussi sa fête, et pour la mieux préparer, le *Progrès du Saguenay* lance un concours littéraire, dont l'exploit de Dollard et de ses compagnons sera le thème.

Dans telle maison d'éducation que nous pourrions nommer, on travaille depuis des semaines à la préparation d'une soirée commémorative. Il faut que d'un bout à l'autre de l'Amérique française, on célèbre le 24 mai prochain, le souvenir des martyrs du Long-Sault.

O. H.

CALENDRIER

DEMAIN, JEUDI, 7 AVRIL 1921

SAINT CYRIAC

Lever du soleil, 5 heures 26.
Coucher du soleil, 8 heures 39.
Lever de la lune, le matin, 8 h. 02.
Nouvelle lune, le 6 avril, à 4 h. 11 m. du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 45
Même date l'an dernier... 33
Aujourd'hui minimum... 25
Même date l'an dernier... 25

BAROMETRE
8 h. du matin, 30.32; 11 h., 30.36; 1 h. de l'après-midi, 30.37.

Un premier pas vers la grève générale

La Fédération des ouvriers en transport a décidé de prêter toute l'aide possible aux mineurs en grève. — La Triple-Alliance devra se prononcer. — Les mineurs gallois montrent les dents.

L'ANGLETERRE IMPORTE DU CHARBON

Londres, 6 (S. P. A.) — La Fédération des ouvriers en transport a décidé à une réunion ici ce matin d'appuyer la grève des mineurs anglais, par un vote unanime. Ils ont décidé de se mettre immédiatement en rapport avec les délégués de l'Union nationale des employés de chemin de fer et de l'Union des mineurs pour que la triple alliance prenne une décision sur cette grève.

La Fédération nationale britannique des ouvriers en transport renferme la plupart des grandes unions des employés des quais, de marins, de cochers, et quelques unions d'ouvriers généraux. En 1919, la fédération comptait 313,000 membres.

A l'issue de la conférence, Robert Williams, secrétaire général des ouvriers en transport, s'est exprimé ainsi: "Agissant sur les recommandations du comité exécutif, la Conférence a résolu que nous prissions toute l'aide possible aux mineurs de charbon et elle veut que nous nous mettions en communication avec les cheminots et les mineurs pour concerter notre action pendant le reste de la période de lutte". Le comité exécutif s'est ensuite réuni au quartier général de la fédération pour sanctionner cette décision.

L'union nationale des cheminots a tenu, elle aussi, une conférence ce matin et a ajourné sur le coup du midi à la fin de la journée, alors qu'elle tiendra une réunion conjointement avec les mineurs. Il est probable qu'après cette assemblée, il y aura une séance plénière de la triple alliance, où l'on sortira de l'assemblée, J. H. Thomas, secrétaire de l'association des cheminots, a dit laconiquement: "La situation est encore à l'étude."

Cardiff, Galles, 6 (S. P. A.) — Les mineurs gallois deviennent d'heure en heure plus belliqueux et font des menaces aux fonctionnaires et aux ouvriers qui persistent à rester dans les puits miniers pour faire le pompage. On craint que certaines mines soient déjà endommagées à tel point qu'il faudra de six à douze mois pour les remettre en fonctionnement. Quelques compagnies ont l'intention de laisser entièrement leurs entreprises minières dans les charbonnages déjà passablement exploités et dont la remise en ordre coûterait plus cher que le rendement qu'ils en attendent.

DES DESORDRES

Lanark, Ecosse, 6 (S. P. A.) — On rapporte que des désordres se sont produits en plusieurs districts du Lanarkshire ce matin. Les grévistes auraient mis aux opérations du pompage des mines. On dit que plusieurs arrestations ont été faites.

LLOYD GEORGE MEDIATEUR

Londres, 6 (S. P. A.) — Le premier ministre Lloyd George a tenté

LA COUR D'APPEL EST OUVERTE

LE TERME D'AVRIL, COMMENCE CE MATIN, DURERA JUSQU'AU 15. L'APPEL DES CAUSES QUI SERONT PRETES — LE JUGE ADJUT RIVARD SIEGE POUR LA PREMIERE FOIS.

Le terme d'avril de la Cour d'appel s'est ouvert ce matin. Il durera tant que les causes à entendre ne seront pas épuisées. Quatorze juges seulement sont inscrits pour audition mais les juges sont prêts à entendre tous les procès sur lesquels les avocats seront prêts à plaider. Cette mesure a pour but de débarrasser du plus grand nombre de causes possibles avant la grande vacance d'été.

Une autre session de la Cour d'appel s'ouvrira le 18 courant. Des jugements sur les causes entendues au cours du terme de mars seront rendus le 26 avril.

Ce matin, la Cour d'appel comptait un nouveau membre dans la personne du juge Adolphe Rivard qui a été nommé pour remplacer le juge Louis-Philippe Pelletier. C'est la première fois que le juge Rivard siège à Montréal.

Il a cependant siégé à Québec ces jours derniers. Le nouveau juge est un ancien bâtonnier du Barreau de la province de Québec. Il est bien connu dans les lettres canadiennes comme auteur régionaliste. C'est un membre de la Société royale.

Les juges Greenshield et Teller siègent avec leur nouveau collègue.

La Cour d'appel n'a entendu que deux causes cet avant-midi. La première a trait à l'application de la nouvelle loi des faillites et la seconde concerne la garde des enfants demandée par un médecin en vue de Montréal contre qui sa femme a pris une action en séparation de corps.

Meredith, N.-H. (D.N.C.) — Un individu qui dit être le colonel John Chambers, de Montréal, qui a fait du service pendant la dernière guerre, a été arrêté ici. On l'accuse d'avoir fait la contrebande de l'alcool.

Les célibataires doivent écoper

M. BIENVENU REITERE SES AVIS ET INTENTE DES POURSUITES CONTRE LES RETARDAIRES. — UNE SOMME DE \$125,470 RECUEILLIE EN UN MOIS.

Dans la crainte d'une poursuite sommaire devant le recorder, les célibataires se pressent en grand nombre aux guichets du service des permis et des privilèges pour s'acquitter de la dette envers Concordia, à raison de dix dollars par année.

M. A. Bienvenu, directeur des permis, a intenté plus de deux mille poursuites, en cour du recorder, contre les récalcitrants, depuis un mois. Il a recueilli de ce fait une somme de \$125,470 jusqu'à date, les vieux garçons assurant ses bureaux jusqu'au nombre de deux cents en un jour.

Les douze mille retardataires ont profité de la leçon et de la menace pour se mettre en règle pour la plupart jusqu'au mois de mai 1922. Quelques-uns se sont acquittés de bonne grâce de leurs arriérés de 1919 et de 1920.

Les employés du service continuent à expédier des avis par milliers à tous ceux qui sont en dette vis-à-vis le trésor; ils le feront jusqu'à ce que la liste soit épuisée, liste qui provient des archives du fameux enregistrement national de 1916.

M. Bienvenu prie les célibataires de se mettre en règle au plus tôt: il invite ceux qui ont des raisons sérieuses de ne pas pouvoir payer pour le moment, à venir s'entendre avec lui. "Ces gens constateraient que nous sommes humains, dit-il, et que nous pouvons les accommoder sans qu'il leur en coûte aussi cher qu'une poursuite devant le recorder."

La loi accordée en vertu des derniers amendements, le privilège de l'exemption de cet impôt à tout célibataire qui paie par ailleurs des taxes directes à la ville pour une valeur de dix dollars.

Le projet des commissaires de la charité comporte le privilège du droit de vote aux célibataires, puis-que la ville a jugé à propos de leur imposer une taxe spéciale.

\$16,000 aux hôpitaux

La ville a commencé la distribution de ses subsides aux hôpitaux généraux de la ville, en vertu du nouveau contrat conclu avec les représentants des hôpitaux. Elle a payé pour l'hospitalisation des malades indigents la somme de \$16,000 ainsi répartie:

Hôpital général, \$4,764.50; Notre-Dame, \$3,315.75; Hôtel-Dieu, \$2,354.50; Royal Victoria, \$2,334.50; Children Memorial Hospital, \$1,407.54; Sainte-Justine, \$1,107; Western, \$592.50.

La commission administrative a fait la distribution suivante de fonds aux consultations de nourrissons: Saint-Esprit, \$140.13; Sainte-Catherine, \$101.28; Sainte-Geneviève, \$118.40; Saint-Vincent-de-Paul, \$83.90; Sainte-Brigitte, \$65.46; Saint-François d'Assise, \$58.10; Sacré-Cœur, \$58.90; Saint-Enfant-Jésus, \$43.70; Immaculée-Conception, \$37.05; Saint-Stanislas, \$36.15; Saint-Jean-Baptiste, \$36.25; Saint-Pierre, \$45.60; Emard, \$39.95; Saint-Joseph, \$28.17; Sainte-Clothilde, \$36.45; Hochelaga, \$14.75; Affiliated Baby Welfare, \$472.22 qui seront distribués à neuf consultations anglaises.

Le Grand-Tronc

UNE DECLARATION DE M. MEIGHEN.

Ottawa, 6. — M. Meighen a fait hier, à la Chambre, une déclaration au sujet du Grand-Tronc:

"Par suite de fortes demandes d'argent faites au gouvernement pour financer le réseau pendant que la compagnie du Grand-Tronc en gardera la possession, par suite aussi de ce que nous croyons que des méthodes déloyales dans la préparation, sinon dans l'instruction de la cause, le gouvernement s'est rendu compte qu'il ne doit plus être accordé de délai, entraînant probablement d'autres déboursés, au sujet du contrôle du Grand-Tronc, à moins qu'on ne s'en tienne au délai qui avait d'abord été fixé, quels qu'aient été les prolongements qu'on ait accordés par ailleurs."

Ce qui veut dire que le Grand-Tronc devra remettre le contrôle de son réseau ou payer ses dettes.

Un boni pour les fonctionnaires

Ottawa, 6. — Juste avant l'ajournement d'une heure ce matin, sir Henry Drayton, ministre des finances, a déposé les estimées supplémentaires pourvoyant à un boni aux fonctionnaires, pour l'année se terminant le 31 mars 1922. Les estimées se chiffrent à \$9,375,000.

La population de la France

Paris, 6 (S.P.A.) — La France a perdu près de cinq et sept dixièmes pour cent de sa population depuis le recensement de 1911, d'après les premiers rapports du recensement de 1921. Quinze départements ont perdu 617,000 âmes. Paris est demeuré à peu près stationnaire.

Un nouveau palais flottant

LE "PARIS", DE LA COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE, QUE SERA EN SERVICE EN JUIN ENTRE LE HAVRE ET NEW-YORK. ON POSE LES BOUEES AUJOURD'HUI ENTRE MONTREAL ET QUEBEC.

La Compagnie Générale Transatlantique est à mettre la dernière main à son nouveau paquebot le "Paris" qui, en juin prochain, fera le service entre New-York et le Havre. Ce paquebot, lorsqu'il sera en service, sera un des plus beaux de l'Atlantique. C'est un grand navire à deux mats et à trois cheminées. Il a quatre hélices et est muni par des turbines et quinze chaudières qui alimentent au combustible liquide. Il a une longueur de 760 pieds. La puissance de ses machines atteint 44,000 chevaux. Il pourra prendre 3,240 passagers, auxquels il faut ajouter l'équipage de 664 personnes, ce qui fait un total de 3,905 personnes à bord. Il est aménagé pour transporter des passagers de luxe, de première classe, deuxième classe et troisième classe. Ce paquebot aura onze étages de ponts.

La sécurité du navire est assurée par un double fond, divisé en plusieurs compartiments. Il y a en outre 14 cloisons étanches transversales qui sont manœuvrées au moyen d'un système hydraulique permettant au commandant de les fermer toutes de la passerelle au moment d'un danger.

En outre, il y a à bord 60 embarcations de sauvetage dont un canot à moteur muni de la télégraphie sans fil. Tous les passagers peuvent prendre place dans ces embarcations ainsi que les membres de l'équipage.

Les appareils de télégraphie sans fil qu'il y a sur le "Paris" sont les plus perfectionnés. On pourra être en communications constantes avec la terre ou les autres navires, ce qui permettra aux passagers d'être au courant des nouvelles mondiales au moyen du journal qu'on publie tous les jours à bord.

Le pont-promenade sera particulièrement large et c'est sur ce pont que sont situés tous les salons. Au-dessus des salons, se trouve une énorme promenade qui s'étend sur toute la longueur du navire, ce qui permettra de prendre des marches et de profiter des rayons du soleil tout en prenant l'air marin.

La décoration de ce nouveau palais flottant a été particulièrement bien faite; elle est de style Renaissance. Les matières employées sont les bois naturels, de toutes les essences et de tous les tons, particulièrement les tons clairs.

Des appartements de luxe et de grand luxe forment un ensemble riche et confortable. La salle de jeux des enfants est munie d'un guignol et d'un aquarium. Dans le salon de lecture se trouvent une grande bibliothèque où se trouvent les principaux ouvrages. Une galerie d'exposition contient des tableaux d'art qui sont installés permanemment en vitrine.

Le café-fumeur, le café-terrasse, le bar, la boutique de fleuriste où se trouvent tous les articles de Paris si hautement appréciés, sont aménagés avec luxe.

Ce navire sera sur la route New-York-Le Havre au mois de juin prochain.

LE POSAGE DES BOUEES.

Le "Shamrock", le "Frontenac" et le "James Howden" sont partis de Sorel ce matin pour poser les bouées dans le chenal entre Montréal et Québec. Ce travail durera quatre jours et sera probablement terminé samedi prochain. Le "Bellevue", navire du gouvernement, est actuellement à Sorel. Il servira à transporter les bouées à ces navires. Le posage des bouées dans le bas du fleuve, soit en bas de Québec est commencé depuis ces jours derniers.

Le niveau de l'eau dans le fleuve devant Montréal a baissé sensiblement depuis quelques jours. Il atteignait 34 pieds et 9 pouces dans le port hier et 36 pieds et 11 pouces à Sorel.

MOUVEMENTS DES NAVIRES.

Le "Victorian", ligne du Pacifique, doit arriver à St-Jean le 10 courant venant d'Anvers et de Southampton. Il fera son prochain voyage à Montréal.

L'Empress of Britain", même ligne, est arrivée à Halifax à midi hier pour remplir ses réservoirs de pétrole. Il est reparti dans l'après-midi pour Liverpool.

Le "Corsican", même ligne, doit arriver à St-Jean le 11 courant venant de Liverpool.

Le "Carmania", ligne Cunard, est arrivé à Halifax hier soir. Les passagers ne sont pas descendus immédiatement parce que le médecin de l'immigration n'a pas voulu faire l'examen des passagers. Ce travail se fera ce matin. Le "Carmania" est reparti dans le courant de l'avant-midi pour New-York. Au nombre des passagers qui sont descendus à Halifax on note le général F. S. Meighen, Mme Meighen et Mlle Francis Meighen de Montréal.

Les commissaires d'écoles

Lundi prochain, le maire convoque une séance régulière du conseil municipal pour nommer les neuf commissaires qui représenteront la ville dans chacune des commissions scolaires de Montréal, soit pour la commission centrale et deux pour chacune des quatre commissions de district.

À LA COMMISSION DES LIQUEURS

Le chef de la police de surveillance n'est pas encore nommé. — On parle de plus en plus de la démission de MM. Simard, Drouin et Caron.

Un journal du soir annonçait hier, que M. J.-L. Chartrand avait été choisi par la Commission des li- queurs, comme chef de la police de surveillance.

Tout fait croire que le "Ouija board" de cette feuille a devancé les idées de la Commission, car M. Lucien Giguère, secrétaire de la Commission, après lequel nous nous sommes informés, nous a déclaré qu'aucune nomination officielle n'a encore été faite.

D'autre part on nous informe que tout n'est pas rose au sein même de la Commission. On affirme même que sous peu des démissions vont être annoncées. Plusieurs des commissaires sont dégoûtés de la façon dont les choses sont conduites. "Il nous aurait fallu au moins six mois pour nous préparer et nous avons eu à peine un mois", disent-ils. C'est ainsi qu'on prête à MM. Georges

Simard, président de la commission, A.-L. Caron et N. Drouin, l'intention de donner leur démission. On va même jusqu'à dire que c'est déjà une affaire faite.

Pour ne pas mettre le gouvernement dans une situation difficile, ils auraient accepté de ne s'en aller qu'après avoir nommé les principaux membres du personnel, chef de police, gérants de dépôt, etc.

M. Georges Simard, a eu hier, une longue conférence avec M. Ad- lard Turgeon, président du conseil législatif, que l'on dit être venu spécialement à Montréal, pour dis- cuter la question. M. Turgeon au- rait au cours de l'entrevue an- noncé à M. Simard, de patienter en- core quelque temps avant de don- ner sa démission. Le nom de son successeur est déjà mentionné. On dit que ce sera M. Mitchell, le tré- sorier provincial.

Leur mot à dire

Paris, 6 (S.P.A.) — L'ambassade américaine a remis au ministère des Affaires Étrangères français une note très longue provenant de M. Hughes, secrétaire d'Etat des États-Unis. Le document est daté du 4 avril et affirme le droit de la ré- publique américaine de participer au règlement de tous les problèmes issus de la guerre. Pertinax, qui écrit sur les choses de la politique dans l'Écho de Paris, paraît avoir été mis au courant du contenu de

cette note. En tout cas, il considère qu'elle signifie que les États-Unis s'arrogent le droit de méconnaître les décisions du traité de Versailles tout aussi bien que celles du Conseil Suprême allié et de la Ligue des Nations. Le chroniqueur trouve hardie cette attitude de la part des États-Unis. A tout événement, le tex- te de la note au complet sera pu- blié par Washington, si ce que les gouvernements alliés auront reçu la communication initiale.

Une commission coûteuse

Le personnel de la commission de l'aqueduc est devenu une affaire coûteuse pour la ville de Montréal. Outre les trois commissaires, payés chacun \$10,000 par année et les in- génieurs principaux qui reçoivent des émoluments de \$4,000 à \$6,000, il y a aussi les ingénieurs et les em- ployés suivants qui grugent à mé- me le budget de l'aqueduc:

M. F. V. Dorrance, ingénieur de division, \$4,000; M. F. E. Field, in- génieur de division, \$4,000; E. W. Mitchell, ingénieur détaillé, \$3,000; W. W. Pickson, ingénieur en construction, \$2,700; M. A. Jetté, ingénieur civil, \$2,000; A. Leroux, Chausse, dessinateur en chef, \$1,800; M. F. Ledoux, chaineur, \$1,140; M. E. Drouin, chaineur, \$1,140; M. J. Chapleau, sténographe, \$1,140.

Les administrateurs ont accepté et sanctionné toutes ces nomina- tions avec les salaires qui y sont attachés. On remarque que les prin- cipaux postes sont occupés par des ingénieurs anglais, les amis de M. Doucet, président de la commis- sion; il est vrai que ses deux au- tres commissaires sont des Anglais de la belle eau, M. Walter J. Fran- cis et R. S. Lea.

L'assemblée de M. Geo. Vandael

Ce soir, M. Georges Vandael inau- gurera sa campagne en faveur du projet alternatif à la salle de l'école Saint-Jean-Berchmans, à l'angle des rues Chambois et Marie-Anne. Le maire Martin y portera la pa- role.

L'assemblée est convoquée dans le but de donner des détails sur l'administration de la ville par 35 échevins, tel que proposé par la dé- putation du district de Montréal à la législature.

Adresseront la parole: le maire Martin, MM. Geo. Vandael, éche- vin, quartier Saint-Jean-Baptiste; Napoléon Turcot, échevin, quartier Laurier, M. Wilson, M. Sauriol et autres.

Les unions nationales de Québec

Québec, 6. — (D.N.C.) — Plus- sieurs membres du conseil central national ont fortement protesté hier soir contre la manière d'agir du ministre Robertson, d'Ottawa. MM. l'abbé Fortin, Beaulé et J.-E. A. Pin ont pris part à la discussion. Ces protestations ont été approuvées par l'assemblée en général et tous les membres ont été unanimes à blâmer le ministre du Travail. L'union catholique des imprimeurs re- lieurs a annoncé qu'elle célébrera le 24 avril prochain le cinquantième anniversaire de sa fondation. On a constaté au cours de cette ré- union qu'en dépit des dires de M. Robertson, les unions nationales et catholiques sont prospères.

L'annexe du Palais

Québec, 6. — (D.N.C.) — M. An- t. Galipeault est revenu hier, de Montréal, après avoir signé le con- trat d'expropriation avec la com- pagnie Sauvegarde. Les travaux d'a- grandissement au Palais de Justice commenceront une quinzaine de jours après le 1er mai. Tous les in- téressés ont reçu avis qu'ils devront quitter les lieux au 1er mai. Les plans de la nouvelle aile du Palais de Justice seront soumis au départe- ment cette semaine.

Ce matin, à onze heures, il y a eu une séance du cabinet provincial

et avant la réunion le premier mi- nistre a reçu la visite des députés suivants: MM. Dr. Desautels, Chamblay, Cédillat, Laprairie, A. Leclerc, Québec-O., Chas.-A. Paquet, Montmagny.

Soviack accusé de complicité

On a terminé à la morgue ce ma- tin, l'enquête sur la mort de Nikola Stripka, tué par une balle de révo- lver vendredi soir dernier au No 313, rue Cadieux. Mike Soviack, qui est détenu comme témoin important assistait à l'enquête en compagnie du détective Tierney.

Harry Lublinsky, chez qui demen- raient les frères Stripka, a reconnu Soviack comme celui qui accompa- gnait l'individu qui avait le révo- lver. Il a tenté d'arrêter Soviack, mais a dû le laisser aller quand l'autre lui a mis le revolver sur le nez. Peu après l'autre a tiré une balle sur son gargon. Il pourrait facilement reconnaître le compa- gnon de Soviack.

Les jurés ont rendu un verdict de meurtre contre une personne in- connue. Mike Soviack est gardé comme complice.

Soviack a ensuite été traité de- vant un magistrat de la cour de po- lice pour répondre à l'accusation d'avoir participé au meurtre de Ni- kola Stripka.

Excusable

Chez le coroner, on a terminé l'enquête sur la mort de William Roy, frappé par un tramway Onta- rio, angle Bourbonnière et qui est mort à l'hôpital Notre-Dame ven- dredi. Les jurés ont déclaré qu'Al- fred Chouinard, le wattman, est ex- cusable.

Le jury ne s'entend pas

Aux Assises dan- la cause de Mo- ses Mosès accusé de tentative de viol, les jurés ont délibéré pendant une heure sans pouvoir s'entendre.

Le temps

Toronto, 6 (S. P. A.) — Le temps est chaud dans la partie est du con- tinent, froid dans l'ouest et nuageux dans les provinces maritimes.

TEMPS PROBABLE:

Laes inférieures et Baie Georgien- ne: Vents du sud. Beau et chaud. Demain: Vents et pluie.

Vallée de l'Outaouais et Haut St- Laurent: Vents de l'est. Demain: Beau.

Bas St-Laurent, golfe et rive nord: Vents frais. Demain: Froid.

Provinces maritimes: Vents et nuages. Demain: Vents et temps clair.

TEMPERATURE

	Max.	Min.
Prince Rupert	50	34
Victoria	48	26
Calgary	36	22
Edmonton	40	28
Prince Albert	24	4
Winnipeg	30	26
White River	34	32
Sault Ste-Marie	74	46
Toronto	76	46
Kingston	60	44
Ottawa	58	32
Montréal	50	30
Québec	34	26
St. John, N.-B.	42	30
Halifax	44	28
St. John, N.-S.	30	10

REVUE DE LA PRESSE

UNE PANACEE SUSPECTE.

Du *Patriote de l'Ouest* s. Le grand mouvement en faveur de l'immigration et de la colonisation, inauguré il y a quelques mois, se continue et semble gagner de plus en plus du terrain. L'opinion publique, qui ne se laisse éblouir que par des arguments exceptionnels, ne parvient pas à se laisser éblouir par des arguments exceptionnels, ne parvient pas à se laisser éblouir par des arguments exceptionnels.

Voilà autant d'avantages très appréciables que devrait nous apporter, effectivement, une forte et saine immigration. Mais tout n'est pas à enregistrer à l'actif dans cet apport qui nous vient de l'étranger et de l'expérience passée doit nous mettre en garde contre le renouvellement de coûteuses erreurs. Nous subissons actuellement les conséquences de la politique d'immigration imprévoyante suivie pendant les quinze années qui ont précédé la guerre. La chronique des tribunaux, dans nos provinces de l'Ouest, est remplie des exploits peu édifiants de ces Canadiens de fraîche date et des maisons d'aliénés abritent une proportion vraiment trop considérable de pensionnaires de même provenance. Le rôle le plus élémentaire de nos règlements d'immigration n'était-il pas d'écarter ces criminels et ces fous qui constituent aujourd'hui une menace pour la société et une charge pour l'Etat?

On se montre plus sévère aujourd'hui et l'on a raison. Le gouvernement vient même de maintenir les mesures qui limitent les immigrants «désirables» à la classe agricole et les obligent à être en possession d'une certaine somme à leur entrée au pays. Il n'y a pas de raison de se départir de cette sage règle d'ici longtemps.

A supposer que les fonctionnaires chargés de ce soin ne laissent pénétrer chez nous que des cultivateurs plus ou moins professionnels, il ne serait pas prudent d'ouvrir nos portes à un trop grand nombre à la fois. Dans l'état actuel des choses, l'Ouest n'est pas préparé à recevoir des centaines de mille étrangers. Tous ces destinés qu'ils soient aux travaux des champs, ils déborderaient forcément dans les villes où ils compliqueraient fâcheusement la crise du chômage et celle du logement.

Pour se développer normalement et réaliser ses légitimes ambitions, le Canada a certes besoin de compter sur l'apport de population qui lui vient régulièrement de l'extérieur; un système d'immigration bien compris fait partie intégrante de sa politique nationale. Mais donner ensuite à leur sort, sous prétexte qu'avec les facilités exceptionnelles qui leur sont offertes, ils ne peuvent manquer de se débrouiller et de faire fortune rapidement. C'est la méthode qui a été suivie jusqu'ici et l'on se rend compte en fin de ses inconvénients. Avoir des colons en quantité suffisante est chose relativement facile; les garder sur la terre constitue un autre aspect du problème pour le moins aussi important. Le fermier ne s'attache à sa profession qu'autant qu'il en est satisfait, qu'elle lui fournit les moyens de vivre, lui et sa famille, dans des conditions qui ne soient pas trop inférieures à celles de la ville.

Il faudrait donc prendre les mesures nécessaires pour que ces immigrants amenés chez nous à grands frais n'en repartent pas au bout de quelques années. Combien en avons-nous perdu ainsi depuis vingt ans, et surtout depuis la guerre? Il est difficile de le savoir exactement. Chose extraordinaire, le gouvernement fait le compte minutieux de toutes les personnes qui entrent au pays, mais il ferme les yeux sur celles qui en sortent. On parle de l'immigration des Américains au Canada, qui est considérable d'après les statistiques officiel-

les d'Ottawa: 41,000 en 1918-19; 48,000 en 1919-20. Nous savons bien vaguement que des Canadiens, par contre, passent de temps en temps aux Etats-Unis, mais de ceux-là nous n'avons aucune statistique. Cependant si nous consultons les rapports de Washington, nous y découvrons qu'en 1918-19 plus de 96,000 émigrants canadiens et en 1919-20 près de 144,000 ont passé la frontière américaine. Résultat net: dans l'espace de deux ans les Etats-Unis nous ont enlevé 148,000 de nos concitoyens. Et l'on continue d'en vanter le courant d'immigration vers le Canada de la république voisine, le plus important après celui de l'Angleterre!

Faut-il s'étonner, après cela, que chaque recensement décennal nous apporte un désappointement. Celui qui va être commencé dans deux mois nous réserve sans nul doute la même désagréable surprise. C'est pourquoi il est sage de se mettre en garde contre cette panacée de l'immigration qui, présentement, joue un peu le rôle du tonneau des Danaïdes. Les efforts et les ressources que nous employons à faire venir des colons ne seraient-ils pas plus profitables utilisés à améliorer le sort de ceux que nous avons déjà? Bref, le moment ne serait-il pas venu de faire un peu moins d'immigration et un peu plus de vraie colonisation? Donatien Frémont.

LES JOURNAUX CATHOLIQUES

Du *Bulletin paroissial de Notre-Dame*, les Trois-Rivières: Aux concerts de louange en faveur de nos journaux catholiques franchement dévoués aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie, aux efforts combinés de l'A.C.C.J., de Messieurs les Cures, et des membres du Comité de Propagande pour créer un mouvement de sympathie et d'aide efficace par l'abonnement ou la souscription aux quatre journaux désignés par Mgr l'Evêque des Trois-Rivières, le *Bulletin de Notre-Dame* veut ajouter la modique contribution de son influence; pouvant se dire, sans fausse prétention comme sans orgueil, un intime dans les foyers où il pénètre, il espère que son discours trouvera un fidèle écho auprès de tous ses lecteurs.

Dans les conditions où vit la société actuelle ainsi que chacun de ceux qui la composent, le journal est un personnage à la mode dont personne ne se peut passer.

Il en sait, ou plutôt en dit si long sur les hommes et les choses, il juge si crânement toutes les situations; et à toutes les souffrances dont se meurent les sociétés et les individus, en habile technicien, il suggère avec une telle sûreté de vue le remède qui guérit ou ressuscite, qu'il a pour lui le prestige de la renommée. Au retour du travail, dans les moments de loisir, le dimanche, en voyage, on le consulte, on vit en sa compagnie, on s'infiltre à petites doses les doctrines qu'il prône, on assimile les jugements qu'il porte. En un mot, si comme la foule en général, on n'a guère, en fait de lecture quotidienne, d'autre liaison que le journal, on est ou devient, dans sa façon de penser, de juger et d'agir, ce qu'est le journal auquel on est abonné. «Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es», dit le proverbe; dites-moi quel est le journal qui vous intéresse le plus tous les jours, et je vous dirai jusqu'à quel point vous êtes pris du mal de l'esprit de parti, jusqu'à quel point votre jugement a été faussé par un mélange d'erreur et de vérité, jusqu'à quel point vous êtes un patriote-catholique droit et convaincu.

Il ne faut pas se le cacher, de même que les personnes qui s'effrent à nous honorer de leur amitié ne sont pas toutes également recommandables, de même les journaux qui sollicitent la faveur de se partager, d'utiliser et de charmer nos loisirs, ne sont pas tous également recommandables.

Il y en a pour qui le parti, l'intérêt des hommes du parti est toute la raison d'être de leur existence: ces journaux, comme des amis aux principes subversifs, ne préchent pas du tout la hiérarchie des devoirs envers Dieu, la patrie, la famille, mais bouleversent à dessein ces notions primordiales de toute vie humaine, font de leurs hommes des demi-dieux, et enseignent trop souvent à tout sacrifier, or, argent, patrie et même parfois religion pour les élever et les maintenir au pouvoir.

Je ne sais si vous l'avez remarqué, si on voit en l'honneur officiel: la théorie de la double conscience, (conscience privée qui

commande le respect des lois de Dieu et conscience publique ou professionnelle qui autorise les manœuvres louches et malhonnêtes pour arriver et sauver le parti); 2o l'esprit de caste et de haine, qui fait qu'au lieu de s'aider entre citoyens de même nationalité, de même ville, de même pays, on se jalousie et on se nuit la faute principale en revient aux journaux de parti qui ont tenu jusqu'à présent le haut du pavé et n'ont pas craint pour servir leurs ambitions basses et égoïstes de fouler aux pieds la fierté individuelle et nationale.

Il y a aussi les journaux à nouvelles et à sensations pour qui le dernier chic est d'être en mesure de colporter à tout venant les histoires, les vols, les adultères, les impudicités, et, comme appendices, juste pour qu'ils soient vus d'un petit nombre (comme si, dans les colonnes du journal au moins, le vice faisait meilleure figure que la vertu) des actions et des principes louables. On peut comparer le travail opéré par ces publications à la besogne peu recommandable à laquelle s'astreignent certaines comédières qu'on décore volontiers du nom de bigottes, et qui n'éprouvent pas de plaisir plus grand que de faire connaître les fautes du prochain. Saint Chrysostôme a une image qui nous fait voir dans toute sa laideur l'oeuvre de ces esprits malfaisants: «Les médisants, et partant les journaux qui colportent l'iniquité dans nos paisibles demeures, ressemblent à ces êtres bas et sans honneur qui prendraient plaisir à promener des immondices dans les foules. Ces immondices ne devraient pas plus exciter les haut-le-cœur des témoins ébahis, que les révélations sensationnelles des actes coupables ne devraient attrister et troubler l'âme de ceux qui les écoutent ou les lisent».

Il faut avoir perdu le sens pour ravaler ainsi l'art d'écrire: n'allons pas le perdre à notre tour en nous avilissant jusqu'à nous constituer leurs admirateurs.

Il y a encore d'autres journaux au pays qui ne sont pas dignes de notre amitié et de notre patronage. Ce sont les anti-cléricaux, nombreux, heureusement, mais d'autant plus remuants que leur cause est plus mauvaise et qu'ils se font le porte-voix du petit nombre! Ce sont les périodiques-bouffons dont la seule ambition est d'amuser et de faire rire souvent aux dépens des bonnes moeurs.

A côté de ces publications, toutes plus ou moins recommandables selon le but qu'elles poursuivent, il y a les journaux dont le programme d'action est à base catholique et nationale. M. Omer Héroux, se faisant le fidèle écho de M. Bourassa, nous rappelle, dans le *Devoir* du 8 mars 1912, le rôle que ces journaux sont appelés à jouer au pays:

«Le rôle de la presse catholique et nationale, c'est de guérir le mal fait par la presse laïque et de le prévenir; c'est de libérer les consciences du joug de l'esprit de parti; c'est de rétablir dans les cerveaux les sens des proportions et la hiérarchie des choses; de rappeler les intérêts de la patrie primant ceux des partis ou des classes, que l'Eglise est plus que la patrie, qu'il est plus important de sauver son âme que de faire de l'argent, que la culture vraie doit s'opposer à la sottise et à la vanité; c'est d'aider à rétablir dans la famille le sens de l'ordre, de l'autorité, du devoir, une saine éducation et de combattre à mort l'erreur féministe; c'est encore de travailler à rétablir dans les consciences la véritable notion du patriotisme; c'est d'y développer le sens social chrétien (au sens où l'on prend aujourd'hui le mot) et le sens catholique et c'est de rappeler constamment, par la façon dont elle traite toute chose, que la religion commande toute la vie humaine».

— Amis lecteurs, voulez-vous connaître les journaux qui travaillent le plus efficacement à réaliser ce splendide programme et pourront vous aider puissamment à atteindre ces sublimes visées?

— Ce sont, d'après l'enseignement autorisé de Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières: Le *Droit d'Ottawa*, l'*Action Catholique* de Québec, le *Devoir* de Montréal, le *Bien Public* des Trois-Rivières. Ne leur refusez pas votre abonnement, lisez-les tous les jours, et à l'occasion accordez leur autre chose que de l'admiration et de la sympathie: AIDEZ-LES.

Fr. FERDINAND, o. f. m.

DU LIBERTÉ.

De *La Liberté*, de Winnipeg: Ce sera bientôt le temps de déclarer son revenu. N'oublions pas notre devoir et exigeons des formules françaises. Ce sera un peu

difficile de les obtenir. Ce département fait preuve d'un mauvais respect de nos droits, il faut poser les points sur les i. Ne craignons pas de le faire. N'y a-t-il pas une bande de malotrus qui ont besoin d'une leçon. Donnons-la-leur. Nous finirons par l'emporter.

FUNÉRAILLES DE M. JOACHIN COLETTE

Les funérailles de M. Joachim Colette, décédé le 15 mars dernier, à l'âge de 92 ans, ont eu lieu le 18 du mois dernier, à l'église Saint-Charles. Le défunt avait épousé en premières nocces Domitille Allard et en secondes nocces Euphrasie Primeau. Il était un des plus vieux citoyens de la Pointe Saint-Charles.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé T. Allard, beau-frère du défunt et le service funèbre chanté par M. l'abbé Morin, son neveu, assisté de MM. Filiatrault et Fournier, comme diacre et sous-diacre. On remarquait dans l'assistance, Sr Céline Allard, sa belle-sœur, Sr Zélie, sa petite fille, Sr Léopold, sa petite nièce, toutes trois de la communauté des Soeurs Grises.

Conduisaient le deuil: Ses trois fils, Jean-Baptiste, Téléphore et Joseph; ses petits-fils, Téléphore et Joseph Colette, A. Valade, E. Valade, A. Valade; ses beaux-frères, Benjamin Beaulieu et Louis Primeau; ses neveux, J. Allard, Z. Allard, A. T. Allard, Eug. Allard, E. Allard, C. Allard, G. Desrosiers et J. Roussel.

Dans la foule on remarquait MM. D. Bourgeois, L.-A. Jacques, E. Elie, C. Larivière, Dr W. Collette, J. Scudon, C.-F. Scudon, L. Lévrault, A. Lévrault, Alf. Lévrault, G. Lévrault, L. Saint-Aubin, G. Claude, S. Masson, J. Bossé, J. Taillon, L. Chabot, L. Vallée, E. Poitevin, L. Montreuil, O. Montreuil, G. Loran, L. Lamarre, L. Pilon, J. Brasseur, A. Lalonde, G. Sicotte, E. Rouchon, A. Lacombe, E. Justas, A. Rioux, L. Pinsonnault, A. Gendron, E. Langer, P. Jean, A. Goulet, L. Labrecque, G. Laurendeau, L. Laberge, E. Lafrenière, C. Allan, G. Barrière, T. Buik, B. Bonhomme, T. Barbeau, V. Bourgeois, C. Charbonneau, E. Cusson, P. Dansereau, T. Dansereau, L. Dansereau, A. Dansereau, J.-A. Dansereau, V. Croup, M. Lachapelle, P.-D. Cadieux, E. Primeau, A. Laporte, V. Bergeron, N. Taillon, I. Lacoste, Roy, Hellyer, O. Séguin, O. Gervais, O. Vincent, J. Longtin, J. Laporte, H.-A. Laurin, A. Major, J. Maille, G. Payette, G. Théoret, A. Rathé, P. Poli, J. Bernier, J. Yelle, J. Nato, A. Duhaime, A. Dubrue, C. Desnoyers, A. Demers, F. Fortin, D. Goyer, A. Godchard, F. H. Saint-Germain, I. Jean, J. Lafrenière, F. Lapointe, N. Loran, I. Bassé, L. Beaulieu, D. Baulne, T. Cire, O. Gosselin, O. Johnson, C. Legault, J.-B. Gatién, T. Laroche, E. Lésperance.

Chemin de fer Pacifique Canadien. — Montréal-Ottawa. Le service des trains du Pacifique Canadien entre Montréal et Ottawa offre le choix de deux routes, soit par la voie courte, soit par Lachine. Les billets permettent d'aller et de revenir par l'une ou l'autre route. Le service complet se fait ainsi:

POUR L'OUEST
(Par la ligne courte)
Dép. Montréal
gare Windsor
8.15 a.m.
Tous les jours
Sauf dim.
4.45 p.m.
Dép. Ottawa
gare Union
8.45 a.m.
Tous les jours
Sauf dim.
4.45 p.m.
(Par voie de Lachine)
Dép. Montréal
gare Viger
8.05 a.m.
Tous les jours
Sauf dim.
4.50 p.m.
(Par la ligne courte)
Dép. Ottawa
gare Union
5.50 a.m.
Tous les jours
Sauf dim.
7.00 p.m.
Dép. Ottawa
gare Union
5.50 a.m.
Tous les jours
Sauf dim.
7.00 p.m.
(Par voie de Lachine)
Dép. Ottawa
gare Union
8.00 a.m.
Tous les jours
Sauf dim.
4.45 p.m.
Dép. Ottawa
gare Union
8.45 a.m.
Tous les jours
Sauf dim.
4.50 p.m.

Bureau des billets du Pacifique Canadien: 11-15 rue St-Jacques, téléphone 125; ainsi qu'aux gares Windsor, de Westmont, de Montréal-Ouest, Viger et du Mile-End.

A sa retraite
Saint-Valère (Co. Rimouski), 6 (D. N. C.) — M. l'abbé J.-J. Jean, notre curé, prendra sa retraite bientôt, pour raisons de santé. La petite vérole est apparue dans la paroisse, dernièrement. Plusieurs familles en ont été atteintes.

Courrier des Trois-Pistoles

Trois-Pistoles, 5. (D.N.C.) — MM. Auguste Lavoie, Charles Bérubé, Albini Damours, et Jean-Charles Renouf ont été mis à l'amende pour avoir vendu des boissons alcooliques, sans permis.

Lundi, il y a eu deux séances à la salle du conseil. L'une tenue par le Conseil paroissial, à neuf heures, dans la matinée; l'autre par le Conseil municipal, à huit heures du soir.

On apprend de sources autorisées que plusieurs personnes ont fait application pour la grèce d'un dépôt de liqueurs spiritueuses. On nous dit aussi qu'un projet de cette nature n'obtiendrait pas l'acquiescement des échevins.

Les biens de Mlle Antoinette Desjardins, modiste, saisis par le shérif, le 19 mars dernier, seront vendus à l'enchère le douze avril, à dix heures, de l'avant-midi.

Est décédé, à l'hôtel de Mastai, Pierre-Paul Rioux, fils de feu Napoléon Rioux, domicilié autrefois dans cette ville. Il était âgé de quarante-sept ans.

Aux tertiaires et amis de saint François

GRAND PELEMINAGE FRANCAIS-CAIN

A l'occasion du 75ème Centenaire de la Fondation du Tiers-Ordre (1221-1921), et du Congrès International d'Assise.

Organisé sous la direction des RR. PP. Franciscains.

Départ de Montréal et de Québec, les 30-31 juillet prochain, par le *Scotian* (10,500 tonnes), de la C. P. O. S.

Retour: Anvers - Québec - Montréal, par le *Coriscan* (11,000 tonnes), le 8 octobre.

Itinéraire: Havre, Paris, Paray-le-Monial, Lyon, Lourdes, Nîmes, Marseille, Nice, Gènes, Milan, Padoue, Venise, Bologne, Florence, Arezzo, L'Averne, Rome, Naples, Ypres, la Suisse, Hetz, Lille, Arras, Bruxelles, Anvers.

Prix du voyage: \$950, toutes dépenses payées.

Les adhésions doivent être envoyées exclusivement aux organisateurs-directeurs, 964-ouest, Dorchester, Montréal.

Les conditions, l'itinéraire et un programme détaillé, seront envoyés à tous ceux qui en feront la demande.

Les agences Th. Cook et Fils, 526-ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal, sont chargées de la partie technique du voyage.

NOTO BENE. — Pélerinage qui est le seul officiel partant du Canada pour le Congrès d'Assise, sous la direction des RR. PP. Franciscains, comprendra la délégation canadienne au Congrès International d'Assise et acceptera très volontiers tous les amis de saint François qui voudront se joindre à lui. (Communiqué).

Réunion mensuelle des retraitants

La prochaine réunion mensuelle des retraitants de la Villa Saint-Martin, aura lieu le dimanche, 10 avril, dans les salles de l'Union catholique. A 8 h. 30: messe; à 9 h. 30: déjeuner; à 10 h. conférence. Tous les anciens retraitants sont instamment priés d'y assister.

Noces d'or

Granby, 6 (D. N. C.) — On a célébré, le 28 mars dernier, le cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Pierre Goyette. La famille Goyette est une des plus vieilles familles de cette paroisse. A neuf heures une messe d'actions de grâces a été chantée par M. le curé Lamoureux, assisté de MM. les abbés Davignon et Lafleur, comme diacre et sous-diacre. A midi, un grand banquet a été donné en leur honneur et auquel ont pris part leurs enfants et leurs petits-enfants. Au cours du repas des discours ont été prononcés par M. Boivin, député du comté, MM. les abbés Cabana

NOUVEAUX COSTUMES EN SOUPLE JERSEY TOUT LAINE 29.75

Six modèles



Mélanges bruyère et couleurs unies telles que fauve, vert, bleu, oxford, turquoise et autres nuances.

Quelques modèles:

Long collet tuxedo, doubles poches rapportées, plis en arrière, étroite ceinture.

Collet mi-tuxedo, fronces en arrière, poches rapportées.

Collet en pointe, plis renversés dans le dos, poches à patte, ceinture croisée.

Les jupes sont toutes d'une bonne largeur avec poches rapportées.

Grandeurs jusqu'à 42.

Au deuxième.

Goodwin's LIMITED

Les gaz de l'estomac sont dangereux

On recommande l'usage quotidien de la magnésie pour vaincre la maladie causée par les aliments en fermentation et les acides non digérés.

Les gaz et les vents d'estomac accompagnés par cette sensation de lourdeur et de gonflement après les repas sont presque une preuve certaine de la présence d'un excès d'acide hydrochlorique dans l'estomac, donnant lieu à ce qu'on appelle «indigestion par l'acide».

Les estomacs acides sont un danger parce que trop d'acide irrite les parois délicates de l'estomac, amenant souvent la gastrite accompagnée d'ulcères d'estomac sérieux.

Les aliments fermentés et sucrés causent les gaz excessifs qui aggraveront l'estomac et embarrasseront le fonctionnement normal des organes internes vitaux, affectant souvent le cœur.

C'est la pire des folies de négliger un état d'une telle gravité ou de se soigner avec les moyens ordinaires pour la digestion, et il n'y a aucune amertume ni douleur là-dessus.

«Bismarck Magnesia» (sous forme de tablettes ou de poudre) jamais sous forme de liquide ou de lait) est inefficace pour l'estomac, peu coûteuse et la meilleure forme de magnésie à appliquer à l'estomac. Elle est employée par des milliers de personnes qui trouvent leur repas sans plus de crainte d'indigestion.

Anglo-American Agencies Limited 41-43 St. Francis Xavier Street MONTREAL

VIENNENT DE PARAÎTRE

Plus qu'elle-même! par Luc Bérard et J. A. Foisy. — Roman sur la question onarienne, 250 pages. . . . 90

L'Action Française 369 rue St-Denis, Montréal.

FLEURS DU FOYER

Feuilleton du "Devoir"

par M. DELLY

FLEUR DU CLOÎTRE

— Que puis-je faire, Emmanuelle? commença-t-elle.

Mais Emmanuelle posa la main sur sa chevelure brune et attirait doucement contre sa poitrine sa cuisine.

— Ce n'était qu'un prétexte, mignonne... Je voulais simplement interrompre ton aparté avec M. von Walberg.

Théclé devint pourpre et regarda sa cousine d'un air effaré.

— Emmanuelle... Je ne croyais pas... Je ne m'étais pas aperçue...

— Il n'y avait là aucun mal, mais Théclé, puisque vous causez de-

trouva arrêté au passage par sa sœur, dont les sourcils blonds se fronçaient légèrement.

— Pas de flirt ici, Rudolph, dit-elle d'un ton bas et impératif. Cette coutume américaine n'a pas encore pénétré à Rocalande... Et je ne voudrais pas, d'ailleurs, que tu t'amuses avec le cœur si simple et si délicat de cette petite Théclé.

— A qui penses-tu là, Otilie? riposta-t-il d'un ton de reproche. Je n'ai aucunement cette idée, mais seulement le désir d'étudier cette petite nature qui me semble exquise.

— Laisse cette étude-là en repos, tu en as d'autres plus sérieuses à faire, dit la jeune femme avec ironie. Elle s'éloigna, et Rudolph, changeant la direction, alla rejoindre le groupe entourant son beau-frère.

M. von Walberg avait une permission de trois jours, qu'il passa tout entière chez son beau-frère. Tout mondain qu'il fût, il ne parut aucunement s'ennuyer pendant ce temps dans la très paisible maison Harbreuz. Il causa avec Emmanuelle et Théclé, sortit un peu avec Gualbert et Otilie, et déclara au départ que Rocalande lui plaisait beaucoup et qu'il y reviendrait.

Depuis l'interdiction de sa sœur,

il n'avait plus essayé de converser particulièrement avec Théclé, mais la jeune fille rencontra plusieurs fois son regard très doux, empreint d'une admiration discrète et câline, qui lui causait une impression indéfinissable.

Après son départ, elle trouva pendant quelques jours la maison très triste, et elle songea avec plaisir qu'il formait le projet de revenir pendant l'été, pour plus longtemps, cette fois.

Pendant le séjour de son frère, Otilie avait paru faire effort sur elle-même pour montrer un certain entrain que le pénétrant coup d'oeil d'Emmanuelle avait reconnu facilement. Elle retomba ensuite de plus belle dans sa mélancolie habitée, tandis que Gualbert, de son côté, se faisait plus rigide et plus impénétrable que jamais.

La veille du 1er janvier, il y eut un profond étonnement dans toute la maison, à l'arrivée d'une voiture de messageries d'où sortit un superbe piano à queue, qui fut porté dans le salon, sous la surveillance de Gualbert. Otilie entra sur ces entrebâties de l'église où elle avait été entendre la messe. Les porteurs, après avoir placé l'instrument, s'éloignèrent en ce moment. Par la porte ouverte, Otilie l'aperçut du premier coup d'oeil.

— J'ai pensé vous faire plaisir en vous procurant un piano digne du talent que vous possédez, paraît-il, dit Gualbert en s'avançant vers elle.

Un peu pâle, les traits légèrement contractés, elle répliqua avec froideur:

— Je vous remercie de votre intention. Mais, comme je vous l'ai dit, j'ai complètement abandonné la musique.

— Je suppose que cet abandon n'a rien d'irrévocable? dit-il tranquillement. Les distractions n'abandonnent pas tellement ici, et vos occupations ne sont pas si nombreuses que vous ne puissiez trouver une très grande ressource dans la musique que vous aimez beaucoup, m'a dit votre frère.

— C'est-à-dire que je l'aimais... Mais maintenant je n'y trouverais plus aucun goût, et je n'ai vraiment pas l'idée de m'y remettre.

— Même pour me causer le très grand plaisir de vous entendre? Je vous assure que je suis apprécier la bonne musique autant que votre cousin Maximilian, soyez-en certaine.

grave:

— En effet, si cela doit vous procurer quelque satisfaction, mon devoir est de me rendre à votre désir.

— Si le sacrifice est trop dur, je ne l'exige pas, répliqua Gualbert d'un ton calme où passait une imperceptible ironie.

Sans paraître avoir entendu, la jeune femme s'éloigna pour regagner sa chambre. Et, dès le lendemain, on entendit le nouvel instrument résonner dans la vieille maison, sous les doigts d'Otilie, demeurés souples malgré leur long repos.

Le soir, après le dîner, elle se dirigea sans mot dire vers le salon, alluma les lampes et, s'asseyant devant le piano, commença un nocturne de Chopin.

Gualbert l'avait suivie. Debout devant la cheminée, accoudé à la tablette de marbre, il tenait son regard fixé sur le beau visage pâle, un peu crispé.

missants, sur les yeux où se reflétaient de douloureuses pensées.

Comme la dernière note s'éteignait sous les doigts de la jeune femme, elle tressaillait un peu et voyant près d'elle son mari. Il se pencha, en posant légèrement sa main sur son bras.

— Otilie, est-ce uniquement par devoir que vous jouez? interrogea-t-il avec calme.

— Oui, seulement parce que vous me l'avez demandé, la mustique m'étant plutôt pénible maintenant, répondit-elle sur le même ton, sans le regarder.

— Eh bien, laissez désormais cela. Vous ne toucherez plus à ce piano jusqu'à ce que vous y trouviez un plaisir personnel.

— Cependant, Gualbert, s'il y a là une satisfaction pour vous, je dois...

Sans paraître l'entendre, il abaissa le couvercle, remit le cahier de musique dans le casket, puis, se tournant vers la jeune femme un peu abasourdie, dit avec une froide tranquillité:

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No. 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsabilité limitée), Jos. J. Bouchard, gérant.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

LES PRIX N'ONT PAS CHANGÉ DEPUIS HIER. — LE COMMERCE DU SUCRE ET DU SIROP D'ÉRABLE EST ACTIF. — LES ARRIVAGES D'ŒUFS SE TOTALISENT À PLUS DE 5,000 CAISSES.

Les prix n'ont pas changé depuis hier et on ne prévoit pas de changements d'ici à quelque temps. Les arrivages ont encore été plus forts que les jours précédents puisqu'ils se sont totalisés à 5,081 caisses contre 2,752 caisses la semaine dernière et 1,867 pendant la journée correspondante de l'an dernier.

Les prix du beurre sont demeurés pratiquement les mêmes. Les arrivages pour la journée d'hier se sont totalisés à 585 colis contre 444 colis la semaine dernière et 239 colis pendant la journée correspondante de l'an dernier.

Les prix du sucre et du sirop d'érable sont les mêmes. Le commerce est relativement actif.

Voici les prix cotés chez les marchands de gros:

Sucre nouveau: —
Sucre d'érable 23 à 25c
Sirop d'érable \$2.25

Farine-Type: —
Première qualité (f. o. b.) . . \$10.50
Deuxième qualité 10.00
En lots fractionnés et aux
épiciers 9.80

Volailles: —
Dindes de choix, la livre . 60 à 62c
Dindes, qualité inférieure 55 à 57
Poulets, la livre 40 à 42c
Oies, la livre 30 à 35c
Canards, la livre 40 à 41c

Œufs: —
Œufs strictement frais . . 33 à 34c
Œufs frais américains . . 32c

Beurre: —
De beurrier, pasteurisé 54 à 54½c
choix 53 à 53½c

Sucre: —
Le prix du sucre granulé est maintenant de \$9.45 à \$10 par 100 livres chez les raffineurs.

Pommes de terre: —
Les ventes de ce produit sont assez fortes, et les prix demeurent fixes. On demande de \$1.10 à \$1.05 pour un sac de 80 livres de patates Montagnes Vertes, pris au wagon, et de \$1.05 à \$1.15 pour les patates de Québec.

Les viandes fumées: —
Les jambons de 8 à 10 livres se vendent à 35 sous la livre; ceux de 10 à 15 livres forment de 32 à 34 sous la livre; ceux de 18 à 25 livres se vendent de 32 à 33 sous, tandis que le lard à déjeuner (bacon) fait de 41 à 43 sous et le lard dessossé Windsor se vend de 53 à 55 sous.

LE MARCHÉ AUX BESTIAUX.
Abattoirs de Montréal, 5. — Il est arrivé 25 chars de bestiaux ce matin. La plus grande partie des animaux mis en vente était composée de vaches et de porcs. Il n'y avait pas de demandes pour les vaches. Les acheteurs offraient de \$6 à \$6.50.

Les porcs sont restés à \$15.50 pour le meilleur choix et les agneaux du printemps de \$8 à \$14, suivant la qualité.

La Laurentide Power

Une émission de \$1,500,000 vient d'être vendue par cette compagnie à la Sun Life Assurance of Canada. Les souscripteurs ont un intérêt de 7 pour cent par année et deviennent à maturité en 1936. Ils sont garantis pour le principal et l'intérêt par la Laurentide Power, qui détient \$7,200,000 de capital ordinaire émis de la Laurentide Power. Le montant total du capital ordinaire émis est de \$10,500,000.

L'argent ainsi réalisé servira à installer une nouvelle machine de 40,000 chevaux-vapeur dans l'établissement de Grand-Mère. On croit que cette nouvelle installation coûtera \$1,250,000, soit au taux de \$31.25 par cheval-vapeur, ce qui est très bas. L'énergie nouvelle qu'on développera sera employée par la Shawinigan Water and Power Company, qui a un contrat avec la Laurentide Power. La Shawinigan, d'après ce contrat, paie \$12 par cheval-vapeur, ce qui fait un rendement annuel de \$480,000. Cette nouvelle machine sera probablement installée avant le premier juillet prochain.

EMPRUNT FRANCAIS 4% 1918

DE LA LIBERATION
\$60.00 le titre de 40 francs de rente.

LIVRAISON IMMEDIATE

BRYANT, ISARD & CO.

44-50 rue St-François-Xavier
Montréal
Canadian Pacific Building
Toronto
Communications télégraphiques par fils particuliers.
Exécution rapide des ordres de Bourse.

AU BOUT DU FIL

Par Paul de MARTIGNY de la maison Bryant, Isard et Co.

Deux grandes luttes de classes sont engagées, l'une en Angleterre et aux États-Unis, mettent aux prises le capital et le travail. Il est infiniment probable que le prolétariat de la mine sera vaincu, mais il est possible que celui du rail ne le soit pas. C'est que l'un, exaspéré, a recouru à l'action directe, à la violence, à la force, et que l'autre, conservateur, a saisi le combat avec ses propres armes. Mais si le mineur et le cheminot sont écrasés, leur défaite ne saurait être définitive. La lutte d'aujourd'hui n'est qu'une phase de l'évolution sociale, à laquelle une autre succédera demain, puis à celle-ci une autre, jusqu'à ce qu'on arrive à la socialisation du rail.

Dès aujourd'hui, il apparaît que sous le régime socialiste vers lequel nous allons, l'épargnant courra moins de risques, sera mieux protégé qu'il n'est aujourd'hui. La chose en vérité ne sera pas difficile étant donné que le petit riche est laissé sans défense aux requins de la finance, l'histoire de la Bourse et de la banque s'écrit en effet d'inévitables vols, de manœuvres dolosives sur lesquelles les grandes fortunes s'élevèrent.

Il est toutefois certain que le gouvernement surveille, contrôle de plus près chaque jour les opérations financières. Chaque manœuvre nouvelle de l'État est étiquetée vers le socialisme. Il est remarquable que chaque d'elles a le caractère d'une mesure de justice.

Spécialement on peut dire du marché que les banques n'ont pas intérêt à voir un rapide dégonflement des cours se produire. Elles sont en effet engagées par des prêts consentis sur les marchandises, et sur les valeurs. Si le prix des unes, le cours des autres tombaient très vite, elles se trouveraient, comme on dit, le bec dans l'eau. D'autres même pourraient ne pas être autre chose que la paille. Cela s'est déjà vu, et du reste se verra encore. C'est ce qui explique dans une certaine mesure, la baisse du taux du prêt à vue.

La note américaine

Le 5 avril, 1921.

L'absence d'un changement matériel dans les conditions européennes fut clairement démontrée ces jours derniers par la visite de M. Viviani aux États-Unis qui n'y était certainement pas en voyage de plaisir; par la supposée tentative de l'empereur d'Autriche pour reprendre son trône vacant, et par la fuite en Suisse, par la grève des mineurs anglais qui cause un grand malaise intensifié par la crainte du chômage par sympathie des cheminots de la Grande-Bretagne; enfin, par le refus de l'Allemagne de faire honneur, le 1er avril, à ses obligations contractées par le traité de Versailles.

Tous ces éléments dont nous soupçonnons la venue depuis assez longtemps ne sont pas bien graves. Nous devrions plutôt les considérer comme les balons que des étres maléfiques auraient mis dans les roues de notre progrès; ils ne tuent pas notre énergie, puisque celle-ci ne peut fort bien se dispenser de la matière pendant quelque temps, du moins, toutefois ils nuisent à sa croissance, précisément au moment où chaque once de courage et d'initiative est requise pour la solution de problèmes pressants.

Wall Street reflète maintenant cette paralysie temporaire de nos efforts, car il est aisé de constater que les valeurs n'ont plus qu'une dernière ressource et c'est celle de la machinerie professionnelle qui, seule, peut maintenant assurer le mouvement oscillatoire nécessaire. Le public achète et vend à la manière d'un capricieux qui ne sait trop ce qu'il veut; il absorbe d'après-midi les valeurs qu'il a soldés lachées dans la matinée, et vice versa, selon les tendances de la cote.

Il ne faut pas oublier non plus que la question des chemins de fer est constamment au programme. Sans doute le public ne se rend pas compte de ce qui se passe, puisqu'il ne regarde qu'à la surface; les trains roulent comme à l'ordinaire, les marchandises et les voyageurs sont transportés toujours d'après l'horaire traditionnel, mais les banquiers et les gérants de compagnies de voies ferrées avant la vue mieux exercée allongent leur regard et c'est pourquoi la situation leur apparaît tout autre. C'est pour cette raison également que plusieurs financiers ont la mine soucieuse et renfrognée de gens peu satisfaits de leur sort.

Fairbanks, Gosselin & Co.

L'avenir de la métallurgie

En 1913, la production de fonte des cinq principaux pays producteurs (Angleterre, États-Unis, Allemagne, France et Belgique) était de 68,000,000 de tonnes. En 1920, les mêmes nations n'ont produit que 56,000,000 de tonnes. En ce qui concerne l'acier, la production en 1913 était de 65,000,000 de tonnes et en 1920 de 61,000,000 à 64,000,000 de tonnes. La différence entre les deux derniers chiffres provient du fait que la production de l'Allemagne pour 1920 n'est pas exactement connue.

Il y a donc toujours un déficit de la production sur la période d'avant-guerre. D'un autre côté, les exportations des cinq pays cités ci-dessus ont été de 12,000,000 de tonnes en 1913 et de 9,000,000 de tonnes seulement en 1920. Les autres pays du monde malgré des besoins plus grands et même les besoins qu'ils ne sont parvenus à satisfaire durant la guerre, n'ont même pas obtenu leur contingent habituel. Il n'y a donc aucun motif d'être pessimiste pour l'avenir de l'industrie métallurgique.

LA MATINÉE À LA BOURSE

LES AFFAIRES SONT PLUS ACTIVES SUR NOTRE PLACE LOCALE. — LES CANADA STEAMSHIP LINES FLECHISSENT SENSIBLEMENT. — LES RUMOURS QUI CIRCULENT LE MARCHÉ DE NEW-YORK A MEILLEURE TENUE.

La monotonie des affaires en bourse est finalement disparue pour faire place à une dépression qui s'est particulièrement fait sentir dans le compartiment des Canada Steamship Lines. Les valeurs ordinaires ont baissé jusqu'à 21-22, soit une perte nette de deux points sur la fermeture d'hier. Elles se sont affermies un peu vers la fin de la séance à 22 et une fraction, mais elles sont encore à la baisse. Les valeurs de priorité, d'un autre côté, ont baissé jusqu'à 51 ce matin, soit une perte de deux points sur l'ouverture.

Des rumeurs diverses circulent en bourse pour expliquer ce mouvement rétrograde. L'une semble être fondée cependant. C'est ainsi qu'on dit couramment que la compagnie va retrancher son dividende sur les actions de priorité pour lui faciliter les moyens de financer son entreprise. Rien ne semble apparemment justifier une telle politique. On a payé le dividende trimestriel ces semaines dernières et un autre devient dû en juillet. D'un autre côté, le bilan financier qui va être publié prochainement va être au moins aussi bon que celui de l'an dernier. La compagnie doit faire face à de multiples obligations mais on dit qu'elle est en mesure de les remplir sans retrancher le dividende sur les actions de priorité comme on a fait avec les actions ordinaires.

Les autres valeurs, dont les Brompton Paper, les National Breweries et les Abitibi Power ont été plus actives; les premières se sont vendues à 33, les deuxièmes à 37-1/2 et les dernières à 36-1/2.

La cote sur la place de Wall Street a repris un peu plus d'aplomb; les cours avaient une meilleure tenue au début et ils n'ont pas cessé de s'améliorer au cours de la séance.

La prime sur le dollar canadien faisait de 11 à 12 pour cent en place new-yorkaise ce matin. Le franc s'est relevé à Montréal à .0804.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie.)
(Ventes de 10 h. à 11 h. 30 a.m.)
Iron, 110 à 115, 116 à 117, 118 à 119, 120 à 121, 122 à 123, 124 à 125, 126 à 127, 128 à 129, 130 à 131, 132 à 133, 134 à 135, 136 à 137, 138 à 139, 140 à 141, 142 à 143, 144 à 145, 146 à 147, 148 à 149, 150 à 151, 152 à 153, 154 à 155, 156 à 157, 158 à 159, 160 à 161, 162 à 163, 164 à 165, 166 à 167, 168 à 169, 170 à 171, 172 à 173, 174 à 175, 176 à 177, 178 à 179, 180 à 181, 182 à 183, 184 à 185, 186 à 187, 188 à 189, 190 à 191, 192 à 193, 194 à 195, 196 à 197, 198 à 199, 200 à 201, 202 à 203, 204 à 205, 206 à 207, 208 à 209, 210 à 211, 212 à 213, 214 à 215, 216 à 217, 218 à 219, 220 à 221, 222 à 223, 224 à 225, 226 à 227, 228 à 229, 230 à 231, 232 à 233, 234 à 235, 236 à 237, 238 à 239, 240 à 241, 242 à 243, 244 à 245, 246 à 247, 248 à 249, 250 à 251, 252 à 253, 254 à 255, 256 à 257, 258 à 259, 260 à 261, 262 à 263, 264 à 265, 266 à 267, 268 à 269, 270 à 271, 272 à 273, 274 à 275, 276 à 277, 278 à 279, 280 à 281, 282 à 283, 284 à 285, 286 à 287, 288 à 289, 290 à 291, 292 à 293, 294 à 295, 296 à 297, 298 à 299, 300 à 301, 302 à 303, 304 à 305, 306 à 307, 308 à 309, 310 à 311, 312 à 313, 314 à 315, 316 à 317, 318 à 319, 320 à 321, 322 à 323, 324 à 325, 326 à 327, 328 à 329, 330 à 331, 332 à 333, 334 à 335, 336 à 337, 338 à 339, 340 à 341, 342 à 343, 344 à 345, 346 à 347, 348 à 349, 350 à 351, 352 à 353, 354 à 355, 356 à 357, 358 à 359, 360 à 361, 362 à 363, 364 à 365, 366 à 367, 368 à 369, 370 à 371, 372 à 373, 374 à 375, 376 à 377, 378 à 379, 380 à 381, 382 à 383, 384 à 385, 386 à 387, 388 à 389, 390 à 391, 392 à 393, 394 à 395, 396 à 397, 398 à 399, 400 à 401, 402 à 403, 404 à 405, 406 à 407, 408 à 409, 410 à 411, 412 à 413, 414 à 415, 416 à 417, 418 à 419, 420 à 421, 422 à 423, 424 à 425, 426 à 427, 428 à 429, 430 à 431, 432 à 433, 434 à 435, 436 à 437, 438 à 439, 440 à 441, 442 à 443, 444 à 445, 446 à 447, 448 à 449, 450 à 451, 452 à 453, 454 à 455, 456 à 457, 458 à 459, 460 à 461, 462 à 463, 464 à 465, 466 à 467, 468 à 469, 470 à 471, 472 à 473, 474 à 475, 476 à 477, 478 à 479, 480 à 481, 482 à 483, 484 à 485, 486 à 487, 488 à 489, 490 à 491, 492 à 493, 494 à 495, 496 à 497, 498 à 499, 500 à 501, 502 à 503, 504 à 505, 506 à 507, 508 à 509, 510 à 511, 512 à 513, 514 à 515, 516 à 517, 518 à 519, 520 à 521, 522 à 523, 524 à 525, 526 à 527, 528 à 529, 530 à 531, 532 à 533, 534 à 535, 536 à 537, 538 à 539, 540 à 541, 542 à 543, 544 à 545, 546 à 547, 548 à 549, 550 à 551, 552 à 553, 554 à 555, 556 à 557, 558 à 559, 560 à 561, 562 à 563, 564 à 565, 566 à 567, 568 à 569, 570 à 571, 572 à 573, 574 à 575, 576 à 577, 578 à 579, 580 à 581, 582 à 583, 584 à 585, 586 à 587, 588 à 589, 590 à 591, 592 à 593, 594 à 595, 596 à 597, 598 à 599, 600 à 601, 602 à 603, 604 à 605, 606 à 607, 608 à 609, 610 à 611, 612 à 613, 614 à 615, 616 à 617, 618 à 619, 620 à 621, 622 à 623, 624 à 625, 626 à 627, 628 à 629, 630 à 631, 632 à 633, 634 à 635, 636 à 637, 638 à 639, 640 à 641, 642 à 643, 644 à 645, 646 à 647, 648 à 649, 650 à 651, 652 à 653, 654 à 655, 656 à 657, 658 à 659, 660 à 661, 662 à 663, 664 à 665, 666 à 667, 668 à 669, 670 à 671, 672 à 673, 674 à 675, 676 à 677, 678 à 679, 680 à 681, 682 à 683, 684 à 685, 686 à 687, 688 à 689, 690 à 691, 692 à 693, 694 à 695, 696 à 697, 698 à 699, 700 à 701, 702 à 703, 704 à 705, 706 à 707, 708 à 709, 710 à 711, 712 à 713, 714 à 715, 716 à 717, 718 à 719, 720 à 721, 722 à 723, 724 à 725, 726 à 727, 728 à 729, 730 à 731, 732 à 733, 734 à 735, 736 à 737, 738 à 739, 740 à 741, 742 à 743, 744 à 745, 746 à 747, 748 à 749, 750 à 751, 752 à 753, 754 à 755, 756 à 757, 758 à 759, 760 à 761, 762 à 763, 764 à 765, 766 à 767, 768 à 769, 770 à 771, 772 à 773, 774 à 775, 776 à 777, 778 à 779, 780 à 781, 782 à 783, 784 à 785, 786 à 787, 788 à 789, 790 à 791, 792 à 793, 794 à 795, 796 à 797, 798 à 799, 800 à 801, 802 à 803, 804 à 805, 806 à 807, 808 à 809, 810 à 811, 812 à 813, 814 à 815, 816 à 817, 818 à 819, 820 à 821, 822 à 823, 824 à 825, 826 à 827, 828 à 829, 830 à 831, 832 à 833, 834 à 835, 836 à 837, 838 à 839, 840 à 841, 842 à 843, 844 à 845, 846 à 847, 848 à 849, 850 à 851, 852 à 853, 854 à 855, 856 à 857, 858 à 859, 860 à 861, 862 à 863, 864 à 865, 866 à 867, 868 à 869, 870 à 871, 872 à 873, 874 à 875, 876 à 877, 878 à 879, 880 à 881, 882 à 883, 884 à 885, 886 à 887, 888 à 889, 890 à 891, 892 à 893, 894 à 895, 896 à 897, 898 à 899, 900 à 901, 902 à 903, 904 à 905, 906 à 907, 908 à 909, 910 à 911, 912 à 913, 914 à 915, 916 à 917, 918 à 919, 920 à 921, 922 à 923, 924 à 925, 926 à 927, 928 à 929, 930 à 931, 932 à 933, 934 à 935, 936 à 937, 938 à 939, 940 à 941, 942 à 943, 944 à 945, 946 à 947, 948 à 949, 950 à 951, 952 à 953, 954 à 955, 956 à 957, 958 à 959, 960 à 961, 962 à 963, 964 à 965, 966 à 967, 968 à 969, 970 à 971, 972 à 973, 974 à 975, 976 à 977, 978 à 979, 980 à 981, 982 à 983, 984 à 985, 986 à 987, 988 à 989, 990 à 991, 992 à 993, 994 à 995, 996 à 997, 998 à 999, 1000 à 1001, 1002 à 1003, 1004 à 1005, 1006 à 1007, 1008 à 1009, 1010 à 1011, 1012 à 1013, 1014 à 1015, 1016 à 1017, 1018 à 1019, 1020 à 1021, 1022 à 1023, 1024 à 1025, 1026 à 1027, 1028 à 1029, 1030 à 1031, 1032 à 1033, 1034 à 1035, 1036 à 1037, 1038 à 1039, 1040 à 1041, 1042 à 1043, 1044 à 1045, 1046 à 1047, 1048 à 1049, 1050 à 1051, 1052 à 1053, 1054 à 1055, 1056 à 1057, 1058 à 1059, 1060 à 1061, 1062 à 1063, 1064 à 1065, 1066 à 1067, 1068 à 1069, 1070 à 1071, 1072 à 1073, 1074 à 1075, 1076 à 1077, 1078 à 1079, 1080 à 1081, 1082 à 1083, 1084 à 1085, 1086 à 1087, 1088 à 1089, 1090 à 1091, 1092 à 1093, 1094 à 1095, 1096 à 1097, 1098 à 1099, 1100 à 1101, 1102 à 1103, 1104 à 1105, 1106 à 1107, 1108 à 1109, 1110 à 1111, 1112 à 1113, 1114 à 1115, 1116 à 1117, 1118 à 1119, 1120 à 1121, 1122 à 1123, 1124 à 1125, 1126 à 1127, 1128 à 1129, 1130 à 1131, 1132 à 1133, 1134 à 1135, 1136 à 1137, 1138 à 1139, 1140 à 1141, 1142 à 1143, 1144 à 1145, 1146 à 1147, 1148 à 1149, 1150 à 1151, 1152 à 1153, 1154 à 1155, 1156 à 1157, 1158 à 1159, 1160 à 1161, 1162 à 1163, 1164 à 1165, 1166 à 1167, 1168 à 1169, 1170 à 1171, 1172 à 1173, 1174 à 1175, 1176 à 1177, 1178 à 1179, 1180 à 1181, 1182 à 1183, 1184 à 1185, 1186 à 1187, 1188 à 1189, 1190 à 1191, 1192 à 1193, 1194 à 1195, 1196 à 1197, 1198 à 1199, 1200 à 1201, 1202 à 1203, 1204 à 1205, 1206 à 1207, 1208 à 1209, 1210 à 1211, 1212 à 1213, 1214 à 1215, 1216 à 1217, 1218 à 1219, 1220 à 1221, 1222 à 1223, 1224 à 1225, 1226 à 1227, 1228 à 1229, 1230 à 1231, 1232 à 1233, 1234 à 1235, 1236 à 1237, 1238 à 1239, 1240 à 1241, 1242 à 1243, 1244 à 1245, 1246 à 1247, 1248 à 1249, 1250 à 1251, 1252 à 1253, 1254 à 1255, 1256 à 1257, 1258 à 1259, 1260 à 1261, 1262 à 1263, 1264 à 1265, 1266 à 1267, 1268 à 1269, 1270 à 1271, 1272 à 1273, 1274 à 1275, 1276 à 1277, 1278 à 1279, 1280 à 1281, 1282 à 1283, 1284 à 1285, 1286 à 1287, 1288 à 1289, 1290 à 1291, 1292 à 1293, 1294 à 1295, 1296 à 1297, 1298 à 1299, 1300 à 1301, 1302 à 1303, 1304 à 1305, 1306 à 1307, 1308 à 1309, 1310 à 1311, 1312 à 1313, 1314 à 1315, 1316 à 1317, 1318 à 1319, 1320 à 1321, 1322 à 1323, 1324 à 1325, 1326 à 1327, 1328 à 1329, 1330 à 1331, 1332 à 1333, 1334 à 1335, 1336 à 1337, 1338 à 1339, 1340 à 1341, 1342 à 1343, 1344 à 1345, 1346 à 1347, 1348 à 1349, 1350 à 1351, 1352 à 1353, 1354 à 1355, 1356 à 1357, 1358 à 1359, 1360 à 1361, 1362 à 1363, 1364 à 1365, 1366 à 1367, 1368 à 1369, 1370 à 1371, 1372 à 1373, 1374 à 1375, 1376 à 1377, 1378 à 1379, 1380 à 1381, 1382 à 1383, 1384 à 1385, 1386 à 1387, 1388 à 1389, 1390 à 1391, 1392 à 1393, 1394 à 1395, 1396 à 1397, 1398 à 1399, 1400 à 1401, 1402 à 1403, 1404 à 1405, 1406 à 1407, 1408 à 1409, 1410 à 1411, 1412 à 1413, 1414 à 1415, 1416 à 1417, 1418 à 1419, 1420 à 1421, 1422 à 1423, 1424 à 1425, 1426 à 1427, 1428 à 1429, 1430 à 1431, 1432 à 1433, 1434 à 1435, 1436 à 1437, 1438 à 1439, 1440 à 1441, 1442 à 1443, 1444 à 1445, 1446 à 1447, 1448 à 1449, 1450 à 1451, 1452 à 1453, 1454 à 1455, 1456 à 1457, 1458 à 1459, 1460 à 1461, 1462 à 1463, 1464 à 1465, 1466 à 1467, 1468 à 1469, 1470 à 1471, 1472 à 1473, 1474 à 1475, 1476 à 1477, 1478

LA VIE SPORTIVE

CE SOIR L'OUVERTURE DU CONCOURS AU NATIONAL

Ce soir, à 8.30 p.m., au gymnase du National, commencera le concours de l'Athlète Complet. Les concurrents, environ une trentaine, se disputeront avec énergie les premières places dans le classement général.

Quatre événements sont au programme pour ce soir: trois sauts et le grimper à la corde; la partie promet d'être particulièrement intéressante, car il faut un premier dans chaque épreuve et les aspirants sont nombreux.

Tous les membres, qui s'intéressent aux sports ne manquent pas de venir applaudir et encourager les jeunes athlètes. L'admission sera gratuite. Les membres sont cordialement invités et tout le monde en général, y compris les dames.

CONFERENCE MARDI PROCHAIN
Monsieur l'abbé Thellier de Ponthéville donnera une conférence à la paletre du National mardi soir prochain. Le sujet sera: Les chefs et les soldats de France. Les billets sont actuellement en vente au bureau de l'administration, 80, rue Cherrier.

MENARD VS VIAU
C'est le 18 avril que commencera

la série de billard entre Rodolphe Ménard et Thé Vau, à la paletre du National. Tous les membres et tous les fervents du beau jeu de billard, de Montréal et des environs, sont cordialement invités à être témoins des joutes qui seront disputées entre ces deux champions amateurs les 18, 19 et 20 avril. L'admission sera de 55 sous. C'est donc dire que la prix a été fixé pour convenir à toutes les bourses.

LE CONCERT DES RAQUETTEURS

Les raquetteurs du National organisent pour le mercredi 13 avril prochain une soirée-concert, avec le concours de M. Albert Larrieu et de ses artistes distingués, Mmes Suzanne Gail, France Arlet et M. L. Gail. «S'il est une physionomie sympathique et devenue populaire c'est bien celle d'Albert Larrieu. Musicien de valeur et poète d'une charmante inspiration, il a rapidement fait sa troupe dans les meilleurs artistes de Paris». — Le «Figaro» 1911 (Paris). Le programme de ce concert comprendra une veillée bretonne, visions canadiennes, en costumes, et une opérette, le quatuor en répétition. C'est donc dire, que ce sera un vrai régal artistique.

BROSSEAU SE BATTRA CONTRE OTTO HUGHES U DI SOIR

La direction du Club Athlétique nous informe que l'adversaire d'Eugène Brosseau, lundi soir prochain, sera Otto Hughes, de New-York, et qu'en plus de ce combat de dix rondes, il y aura une autre exhibition de dix reprises, comme semi-finale entre Ray Belmont et Kid Marshall.

L'adversaire de Brosseau n'est pas connu à Montréal mais il ne jouit pas moins d'une excellente réputation dans l'ouest des États-Unis, où il a livré plusieurs combats importants. Hughes est un vrai batailleur et un pugiliste qui plait toujours aux spectateurs. Avec lui pas de répit et pas de grâce. Si l'on peut descendre son adversaire en peu de rondes, il le fait de grand cœur car son ambition est de se tailler une réputation afin d'obtenir une rencontre pour le championnat du monde de la catégorie des poids moyens.

L'automne dernier, lorsque McTigue était le favori des fervents de la boxe à Halifax, l'Irlandais avait été annoncé comme devant se battre avec Billy Kramer mais celui-ci ayant été dans l'impossibilité de remplir son engagement, il fut remplacé par Hughes. L'Américain se rendit à Halifax quelques jours avant la date du combat et lorsque McTigue le vit à l'entraînement, il crut avoir affaire à Billy Miske et refusa de rencontrer Hughes. En effet, le protégé de Jack Taylor ressemble beaucoup à Miske et de plus il se bat de la même façon que le boxeur de Saint-Paul. Le fait que McTigue refusa de rencontrer Hughes démontre assez clairement que l'Américain n'est pas un boxeur de troisième ordre et qu'il doit être de taille à faire une dure lutte à Brosseau.

Il y aura également deux autres combats à l'affiche, lundi prochain.

RENAULT VS GREB

Jack Renault est arrivé à Montréal hier et il s'est déclaré en grande condition pour son combat de ce soir, à l'Arena Mont-Royal, avec Harry Greb, de Pittsburg.

Jim McDonald, qui accompagne Renault, dit que ses compagnies ne le reconnaîtront plus. Renault s'est entraîné sous la direction de George Robinson, de Boston, qui fait aussi partie de l'écurie McDonald. Il y a quelques semaines, il a

fait partie nulle avec Greb, à Pittsburg, et plus tard, il a défait Ted Jamieson, un des bons hommes de la catégorie poids moyen. C'est sur tout en 1918 qu'il commença à faire parler de lui. Cette année-là, il remporta huit combats, dont deux contre lui, Brennan, Mike Gibbons, Jeff Smith, George Chip, Battling Levinsky, Soldier Bartfield, Willy Meehan, etc. En 1919, il a knock-outé Len Rowlands, Yankee Gilbert, Joe Borel et Soldier Jones. Il a aussi obtenu la décision contre Leo Huck, Clay Turner, Bill Brennan, K. O. Brown et Terry Kellar.

En 1920, Greb a pris part à vingt-trois combats. Il a obtenu la décision sur Tommy Robson, K. O. Brown, Bob Roper deux fois, et Ted Jamieson, qui fut forcé d'abandonner à la sixième ronde. Il a aussi knock-outé Gunboat Smith. Ses principaux combats sans décision furent avec Tom Gibbons et Martley Madden et il obtint la décision des journaux. Le premier eut lieu à Pittsburg et l'autre à Kalamazoo. Greb n'a été mis hors de combat qu'une seule fois, par Joe Chip, la première année qu'il se battait, c'est-à-dire il y a huit ans.

En plus de l'assaut Renault-Greb, il y aura deux autres combats de dix rondes à l'affiche. Sammy Morris rencontrera Tommy Conroy et Jake Sherman sera opposé à Young Jack Sharkey.

CLINE EST SUSPENDU

New-York, 6. — La Commission de Boxe de l'Etat de New-York vient d'annoncer les suspensions suivantes:

«Irish Patsy Cline, New-York, suspendu jusqu'à ce qu'une enquête soit instituée au sujet de sa déqualification lors de son combat du 28 mars avec Cal Delaney, à Rochester, N.Y.»

«Johnny Kayes, gérant, suspendu à cause de son assaut contre Samuel Goodman, gérant de Pete Herman, à la suite du combat de ce dernier avec Willie Spencer, le 30 mars 1921.»

A Spartanburg, S. C.
Toronto, (Intern.)... 4 9 0
Spartanburg (Atlantique) 0 3 1
Fortune, Rei, et Devine, Sandberg, Herschel, Garvey, Benson et Hauser.
A Mobile, Ala.:
Cleveland, (Am.)... 3 4 2
Mobile, (Ass. du Sud.)... 2 4 2
Uhlé et Thomas, O'Neill; Ooberts, Swann et Poind.
A Atlanta, Ga.:
New-York, (Am.)... 4 12 2
Brooklyn, (Nat.)... 8 14 2
Mays, Sheeben et Schoug; Reuter, Cadore et Miller.

LES SERIES DE LA CLASSE "B" DE LA M. B. A.

Rothschild, du club Royal, a obtenu le meilleur total, comptant 527 pour trois parties, dans les joutes, de la classe "B" de la *Montreal Bowling Association*, disputées hier soir. Couillard, des Chevaliers de Colomb, a joué la meilleure partie simple avec 163.

Résultats détaillés des joutes d'hier soir:

GREEN LEAF			
Cooney	121	92	311
Hogan	98	76	258
Larkin	85	102	277
Cunningham	91	108	284
Cunningham	86	106	304
Totaux... 481 484 469 1434			
ROYAL			
Jakefman	88	136	326
Eliashoff	102	120	340
Rotchid	142	129	427
Taylor	119	108	307
Ross	100	119	327
Totaux... 551 612 575 1738			
Royal gagne 3 parties.			

DECOYS			
Orr	100	137	448
Bain	111	109	434
R. Orr	105	114	328
Steed	108	117	358
I. C. Orr	115	128	89 332
Totaux... 539 605 556 1700			

STAR			
Kelly	96	102	313
Phillips	85	128	427
Gilmour	95	113	318
Findlay	94	116	306
Simpson	117	149	415
Totaux... 487 608 560 1655			
Star gagne 2 parties.			

STEELE			
Stronach	104	95	338
McKenzie	97	113	304
Mann	82	119	89 290
Keaty	119	87	313
Lanthier	107	91	314
Totaux... 486 505 571 1562			

C. Y. M. C. A.			
Uly	116	141	94 351
Snow	97	111	86 294
McArthur	103	101	129 333
McHardy, jr.	101	105	107 313
Kyler	140	104	136 380
Totaux... 457 562 552 1671			
C.Y.M.C.A. gagne 2 parties.			

NATIONAL VIOLET			
Blais	128	149	121 398
Cardinal	104	88	111 303
Perrault	109	103	124 336
Lacasse	102	96	118 317
Charron	132	138	110 387
Totaux... 576 574 591 1741			

NATIONAL BLANC			
Crevier	89	124	110 323
Blondeau	120	133	150 403
Carmel	114	120	120 354
Fournier	101	102	150 380
Lamarre	128	102	150 380
Totaux... 552 595 628 1775			
National Blanc gagne 2 parties.			

VICTORIA			
Albut	88	109	102 299
Bourgeois	97	123	91 311
Crouten	90	100	109 289
Green	89	94	104 287
Charles	91	105	127 322
Totaux... 445 531 533 1509			

HOCHELAGA VERT			
Neveu	117	122	108 347
Jarvis	94	100	108 300
Al'an	104	104	104 312
Dafow	95	101	100 295
Sparey	104	109	96 309
Totaux... 514 536 514 1564			
Hochelaga Vert gagne 2 parties.			

M. A. A. A.			
Alexander	103	110	99 312
Walsh	96	109	102 307
Whipp	115	106	115 336
Legallais	87	104	106 297
Shaver	87	86	93 269
Totaux... 488 515 515 1519			

C. DE C. LAFONTAINE			
Charbonneau	78	103	96 277
Lapointe	88	135	95 318
Laclair	108	88	90 286
Couillard	108	135	163 406
Paquette	103	120	87 310
Totaux... 485 581 531 1607			
C. de C. Lafontaine gagne deux parties.			

Partie nulle			
La Havane, Cuba, 6. — La huitième partie du concours international entre Capablanca et le Dr Lasker, a été déclarée nulle, hier soir.			

Lorsque les maîtres commencèrent, hier soir, la deuxième série du match, Capablanca a dit: «Bien, docteur, j'ai attentivement analysé la partie et je trouve qu'il n'y a pas moyen de gagner. Nous nous épargnerons un gros travail et beaucoup d'énergie en déclarant partie nulle.»

Le Dr Lasker répondit qu'il n'avait pas d'objection à déclarer partie nulle, vu qu'il avait, lui aussi, analysé les positions et qu'il était de la même opinion que son adversaire.

La neuvième partie commencera ce soir au Casino, de Mariano.

Le Shamrock à Vancouver

Vancouver, 6. — Le club de crose Vancouver, champion du monde, défendra la coupe Minto contre les Shamrock, de Montréal, champions de la N. L. U. sur le terrain local. Les séries auront lieu les 11, 14 et 21 mai.

Le total des points des trois joutes décidera du championnat. Par le passé les séries interprovinciales ne se composaient que de deux parties. Vu l'augmentation des dépenses de la crose professionnelle on a décidé de mettre les séries à trois parties.

Ce sera la première série entre l'est et l'ouest depuis 1913 alors que le club Cornwall se fit battre dans l'ouest.

Les officiers du club Vancouver ont notifié ceux du Shamrock et ils ont suggéré les règlements de la crose du Pacifique. La série régulière de la côte du Pacifique sera inaugurée le 24 mai prochain alors que le club Vancouver rencontrera le New Westminster.

Bill Brennan comme arbitre

New-York, 6. — L'arbitre Bill Brennan, qui a accordé la victoire aux New-York, de la Ligue Américaine, qui jouaient avec le Washington, a été nommé, par le président Heydler, comme arbitre de la Ligue Nationale, pour la saison prochaine.

Il y a six ans il était au service de la Ligue Nationale, mais depuis l'an dernier, il officiait avec l'Association du Sud.

Au Montagnard samedi soir

Les membres du club de raquetteurs Le Montagnard sont invités à

TRIBUNAUX CIVILS

L'ÉMISSION D'UN MANDAT

M. ALFRED MATHIEU DEMANDE AU JUGE ARCHIBALD DE FORCER LE JUGE LEET A ÉMETTRE UN MANDAT D'ARRESTATION CONTRE M. NAPOLEON SEGUIN, ACCUSÉ DE PARJURE.

Le juge en chef Archibald a entendu hier après-midi les arguments de la poursuite et de la défense dans la requête pour bref de mandamus, que le procureur pour forcer le juge Leet à émettre un mandat d'arrestation contre M. Napoléon Séguin, accusé de parjure.

La question que le procureur de M. Alfred Mathieu a posée devant le juge en chef hier après-midi est la suivante: Lorsqu'une accusation de parjure est formulée contre un témoin dans une action civile qui est encore pendante, le magistrat de police devant qui la plainte est portée a-t-il un pouvoir discrétionnaire pour renvoyer sa décision après le règlement de l'action civile.

M. J.-P. Lanctôt, avocat du demandeur dans ce procès en annulation d'élection intenté contre M. Séguin a fait serment que ce dernier s'était parjuré au cours de son procès.

Le procureur du demandeur désire simplement que le juge Leet émette ou refuse un mandat d'arrestation contre le défendeur. On demande que le magistrat de police en question prenne une décision d'une manière ou de l'autre. M. Lanctôt croit que le juge Leet n'avait pas le droit d'attendre la fin de la session provinciale pour émettre un mandat contre le député de la division Sainte-Marie.

M. J.-C. Walsh a comparu pour le juge Leet. Il est d'avis que lorsqu'une accusation de parjure est portée contre une partie dans une cause qui est encore pendante le juge à qui on demande l'émission d'un mandat d'arrestation contre une des parties, peut l'accorder ou le refuser.

M. Walsh s'entendra avec le juge Leet et placera la déposition de ce dernier dans le dossier d'ici jeudi prochain.

DES COMMISSIONS LEGITIMES

M. Edmond Bernard, agent, a obtenu jugement hier, contre M. Michel Matta, marchand. Le juge Lafontaine a accordé une somme de \$1,886.84.

Le demandeur avait convenu avec le défendeur, qui était l'agent de l'Imperial Knitting Co., à prendre des commandes pour cette dernière maison. En retour, le défendeur promettait de lui donner une commission sur chacune de ses commandes. M. Bernard a vendu un certain nombre de marchandises pour le compte de l'Imperial Knitting; seulement comme ces commandes étaient trop nombreuses pour être remplies par la manufacture, les ordres ont été annulés, c'est pourquoi le défendeur ne veut pas payer les commandes qui ont été prises, mais qui n'ont pu être exécutées.

Le juge Lafontaine a déclaré que le demandeur avait droit à ses commissions.

BLESSE PAR SA FAUTE

Le juge Duclos vient de renvoyer une action de \$1500 intentée par M. James Clemson contre la *Montreal Tramways Co.* Le demandeur prétendait qu'il s'était infligé des blessures en descendant de tramway à la Place d'Armes parce qu'il avait été expulsé par un conducteur.

Celui-ci a déclaré que le demandeur avait manqué de précaution en descendant de tramway à la Place d'Armes, et que le conducteur de l'église Notre-Dame lui a injurié le conducteur. C'est pourquoi ce dernier a crié bon de le prendre par un bras et de le pousser hors de la voiture pour s'en débarrasser. Si le demandeur s'est blessé, la faute lui est imputable.

Mort de M. Rheault, député de Wolfe

Sherbrooke, 6. — M. J.-E. Rheault, député à la Législature, du comté de Wolfe, est décédé hier, à Plattsburg, d'une longue et douloureuse maladie. Le défunt naquit à Saint-Christophe d'Arthabaska le 9 mai 1856, et fit ses études aux écoles primaires de cette paroisse et au collège Saint-Louis de Gonzague et à Arthabaska.

Il épousa le six février 1882, Mlle Devost et de cette union naquirent quatorze enfants dont douze vivants, sept fils et cinq filles. Ce sont: Gustave, commerçant à Mont-Joli, Edmond, comptable à Robertson, Charles-Auguste, manufacturier à Rochester, N. Y., Emilie, chef expédition des trains du *Quebec Central*, Gaspard, conducteur de train du *Pacifique*, Paul, marchand, Georges-Jouard, élève du Séminaire Saint-Charles-Borromée, Miles, Vignone, de New-York, Juliette et Estelle, de Disraeli, Mmes Ouellette d'Arthabaska, et S. Plamondon.

Avant que d'être nommé par acclamation député du comté de Wolfe, à Québec, le 16 juin 1919, M. Rheault avait été plusieurs fois élu maire de la ville de Disraeli, poste qu'il dut abandonner dans les derniers temps de sa maladie. La date des funérailles n'a pas encore été fixée.

Pussyfoot viendra au Canada

Columbus, Ohio, 6 (S. P. A.) — William E. Johnson, surnommé Pussyfoot, défenseur international de la prohibition, va se rendre au Canada prochainement prononcer une série de discours. Il parlera à Hamilton, Ottawa, Montréal, Toronto et Brantford. M. Johnson ira ensuite en Europe et aux Indes.

assister au souper du Bon Vieux temps qui sera donné samedi prochain au chalet du club, à Carrièreville. Plusieurs billets sont déjà vendus et comme le nombre est limité, les membres qui désirent prendre part à cette fête feraient bien de se hâter et de réserver leur billet dès maintenant. Le prix du billet est de \$2.50.

FAITS DIVERS

LE MUTILE SE PORTE MIEUX.

Williams Hoskins, de Farnham qui s'est fait couper une jambe, samedi dernier sous les roues d'un wagon de chemin de fer, se porte mieux ce matin. En plus de sa jambe coupée, il a eu un pied broyé. Hoskins trompé par le cri d'appel de Farnham a voulu débarquer et a roulé sous les roues du wagon. Hoskins, la veille, avait été battu par deux individus qui lui avaient volés \$60. Il était allé à Saint-Jean pour prendre un train qu'il a manqué. Il est alors parti à pied pour Itherville. Chemin faisant il a fait la connaissance de deux individus, qui près de la berge de la rivière Saint-Jean, l'ont quasi assommé et volé. L'un des deux voleurs a tombé le jour même dans les mains de la police et a été condamné à deux mois de prison.

ACQUITTÉS.

MM. Thomas Lyng et Thomas Grace, les deux employés du département de la Voirie de la ville tenus responsables par le jury de la Cour du coroner de la mort de la petite Lily Manning tombée dans une bouche d'égoût de 10 mètres de profondeur, ont été acquittés hier après-midi, par le juge Leet.

Il a été prouvé que l'égoût était demeuré ouvert tout le jour durant, mais la faute n'en est pas plus à Lyng et à Grace qu'aux autres employés. Il faut s'en prendre surtout au système.

ELECTROCUTE.

Albert Gagnon, 28 ans, 139, rue Workman a été instantanément tué par un courant électrique en touchant un fil électrique chargé. Gagnon qui est un électricien à l'emploi de la M. L. H. and Power, travaillait avec plusieurs compagnons à couper des branches qui nuisaient aux fils, à l'angle du chemin Lasalle et Sterling. En enlevant une branche élevée, il a touché le fil avec sa tête et a porté la main pour le pousser plus loin. Malgré le peu de conductibilité du bois de l'arbre sur lequel il se trouvait la différence énorme de potentiel a été suffisante pour joindre les deux courants et Gagnon est mort instantanément. Le coroner tiendra une enquête aujourd'hui.

UNE CHUTE

Henry Saint-Germain, 57 ans, 68, rue d'Argenson, s'est fendu la tête hier soir en tombant sur le bord d'un trottoir. Il a été transporté à l'hôpital Western où on a dû lui faire huit points de suture. Il a pu retourner chez lui.

LES ALARMES

Treize alarmes ont été sonnées au cours des dernières vingt-quatre heures et sur ce nombre on en compte 10 fausses. Elles ont été enregistrées comme suit:

Matin: 1 h. 22. Boîte automatique, 877 théâtre Capitol, rue Sainte-Catherine ouest. Pas de feu.

5 h. 17. Boîte 3514, angle des rues Saint-Ambroise et Bérard. Fausse alarme.

7 h. 10. Boîte 358, angle des rues Notre-Dame et Dupré. Commencement d'incendie dans une cave. 18, rue Bisson.

Soir: 4 h. 29. Appel par téléphone au No 65 est, rue Sainte-Catherine. Pas de feu.

5 h. 03. Boîte 649, angle des rues Duluth et Saint-Urbain. Commencement d'incendie au No 1079, rue Saint-Urbain.

6 h. 05. Appel par téléphone au No 378, rue de la Montagne. Pas de feu.

7 h. 40. Boîte 3437, angle des rues Atwater et Souvenir. Fausse alarme.

7 h. 46. Boîte 752, angle des rues Demontigny et Dufresne. Commencement d'incendie dans un hangar à l'arrière du No 220, rue Dufresne. Légers dommages.

ANGLETERRE LES EMEUTES COMMENCENT

LA POLICE ET LES GREVISTES EN VIENNENT AUX MAINS A COWDENHEATH, EN ECOSSE—LE DRAPEAU ROUGE EST APPARU—PLUSIEURS PUIITS SONT INONDÉS.

Londres, 6.—Une émeute a éclaté aux charbonnages de Cowdenheath, en Ecosse. Vers minuit, des scènes indescriptibles se sont déroulées dans la ville. Les troubles ont été provoqués par les grévistes qui se sont emparés de l'assistant-gérant d'une mine qui s'obstinait à continuer à diriger les équipes d'employés qui pompent les mines. Des renforts de police ont été dépêchés sur les lieux et des heurts se sont produits entre les grévistes et les constables. Quand la police fut venue au secours du sous-gérant, les houilleurs se sont groupés par milliers, ont hissé un drapeau rouge, et ont foncé sur la police. Il y a plusieurs blessés. Les grévistes ont brisé le système d'éclairage de la cité qui se trouvait la nuit dernière plongée dans l'obscurité.

Tous les congés ont été supprimés dans l'armée et les officiers et soldats qui étaient en vacances ont été rappelés à leurs régiments. Le Bureau de la guerre a annoncé hier soir qu'il se borne à prendre les mesures spéciales qu'il faut d'ordinaire adopter pour préparer les forces militaires à porter secours aux pouvoirs civils en cas de besoin.

Des mineurs ont détruit les travaux de la West Benhar Colliery, dans le Lanarkshire. Quatre policiers ont été blessés à cette occasion, ainsi que plusieurs fonctionnaires de ce gisement. Les trente puits qu'il y a au fond du puits vont selon toute probabilité périr, car l'eau y entrera à une allure de mille gallons à la minute.

Le premier ministre Lloyd George a pris part au débat hier soir à la Chambre des Communes sur la crise des charbonnages. Il a déclaré que le gouvernement est disposé à rencontrer les représentants des parties en litige pour mettre fin au différend. Il a ajouté que le gouvernement, en prolongeant le contrôle des mines d'un côté et de deux mois, n'aurait aucune certitude que le pays ne se trouverait pas alors dans la même situation qu'aujourd'hui.

LLOYD GEORGE VEUT UN REGLEMENT

Londres, 6 (S. P. A.).—Le premier ministre, en réponse à une question faite au cours du débat sur la question des charbonnages à la Chambre des Communes, hier, a déclaré que ce que le gouvernement désirait était d'en arriver à la pacification d'un différend très dangereux, si cela pouvait se faire d'une façon compatible avec les intérêts de la nation en général. Il a dit qu'accorder des subsides à une grande industrie, sans prélever des taxes, était une démarche fautive en principe et qui ne pouvait se défendre entièrement, surtout à l'heure actuelle, où le pays est grevé de lourdes taxes et étant donnée la situation de l'échiquier.

Il a appelé que les pertes, avant le 31 mars, sur l'administration des mines par le gouvernement, étaient de plus d'un million de livres sterling par semaine, ce qui signifie une perte de 100,000,000 de livres si l'accord ne prenait pas fin.

S'il n'était question que de prolonger l'administration gouvernementale pendant un mois, dit M. Lloyd George, le fardeau additionnel que les contribuables auraient à payer pour éviter une calamité serait justifiable, mais il n'existe aucune garantie qu'à la fin du prolongement de cette administration, ils ne se trouveraient pas dans la même position. Le premier ministre n'a pas voulu exprimer une opinion sur la suffisance des salaires, vu qu'une déclaration dans ce sens, dit-il, paralyserait les négociations du gouvernement. Le gouvernement n'entrera pas en négociation sur l'entente que la situation sera sauvée par de nouveaux impôts, ce qui permettrait d'accorder des subsides à l'industrie des mines. En mettant de côté comme inacceptables l'imposition de nouvelles taxes et l'octroi de subsides par le gouvernement, le champ est ouvert à la discussion.

Le gouvernement consentira, a dit Lloyd George, à tout entreprendre pour favoriser une entente entre mineurs et propriétaires, mais il est essentiel que les mineurs donnent toutes les facilités d'empêcher la destruction des puits miniers. Il espère que les dirigeants des deux côtés, avec ou sans les représentants du gouvernement, vont se réunir immédiatement et tâcher d'en arriver à un accord permanent afin d'empêcher la répétition de ces différends qui menacent toute l'administration du pays.

Le public et les ouvriers pensent que le moment est opportun pour régler la question de la réduction des salaires. Les patrons prétendent qu'il faut réduire les salaires pour continuer à administrer les mines, et les ouvriers prétendent que la réduction si elle est nécessaire, ne doit se faire sentir que graduellement. Le gouvernement concentre des troupes dans les jardins de Kensington, dans le quartier fashionable du district ouest, pour maintenir l'ordre, s'il y a lieu. A cet endroit se trouvait un grand magasin de provisions durant la grève des chemins de fer, en 1919, qui servira encore probablement à cette fin si les employés du transport déclarent la grève. Les soldats se sont rendus au camp, hier, équipés d'armes, de casques d'acier et de tout l'équipement de guerre. Le parc présentait un aspect de grande activité. Les tentes s'élevaient, les voitures déversaient les vivres et autres approvisionnements et des escouades s'ébranlaient sur les bords commandements de leurs officiers. Il n'y a cependant pas lieu de craindre de désordres.

Dans les émeutes de Harthill, près d'Edinburgh, où cinq cents mineurs armés de pierres ont attaqué et remporté la victoire sur la police et les ouvriers volontaires, cinq

EN ASIE-MINEURE SI LES GRECS SONT DÉFAITS

LES ALLIÉS QUI OCCUPENT CONSTANTINOPLE NE SERONT PLUS EN SURETE—ATHENES NIE QUE SES TROUPES SOIENT DEMORALISEES—LE PRINCE ANDRE N'AURAIT PAS ETE TUE.

Constantinople, 6. (S. P. A.).—Certains gens prétendent que les Alliés qui occupent Constantinople ne seront pas en sûreté, si les Grecs sont impuissants à contenir les Nationalistes turcs, aussi les Alliés songent-ils à employer leurs flottes pour protéger l'Asie mineure. Les Nationalistes turcs commencent en effet leurs efforts maintenant dans la direction d'Ismid. Les Grecs sont en train d'évacuer Afium-Karahissar, jonction importante du chemin de fer de Bagdad, que leur armée méridionale a prise au début de l'offensive. Ils se replient sur leurs anciennes positions.

UN SIMPLE ARRET.

Athènes, 6. (S. P. A.).—L'offensive de l'armée grecque du nord a pris fin pour le moment, mais d'après un communiqué officiel le moral des troupes est excellent. On annonce officiellement que les Grecs ont occupé plusieurs places. L'armée hellénique du sud aurait pris Bourgas. Cet exploit aurait été accompli par 300 Grecs luttant contre deux mille Turcs. Les troupes de Constantin ont aussi capturé Tchivril et fait 50 prisonniers. Elles ont été accueillies avec enthousiasme par la population.

LE PRINCE ANDRE.

Paris, 6. (S. P. A.).—La légation grecque à Paris nie la nouvelle de la mort du prince André, de Grèce. Le prince est resté à Athènes depuis le commencement des hostilités, prétend la légation.

Une dépêche envoyée de Constantinople à Londres lundi rapportait que le prince André avait succombé aux blessures qu'il avait reçues en combattant au front de Brousse, en Asie Mineure.

UN GRAND DANGER.

Paris, 6.—On dit dans les milieux officiels de France que les Grecs courent un grand danger en Asie Mineure. Non seulement ils ont échoué en essayant de prendre Esqui-Kehir, mais leur corps d'armée du nord subit une pression intense de la part de Mustafa-Kamal. Seule, l'arrivée de renforts sauvera les Hellènes d'un véritable désastre. Il est à noter que les Grecs ont attaqué les Nationalistes de Turquie, en dépit des avis contraires des généraux français. L'an dernier, à Boulogne, Foch avait dit à Venizelos que les Grecs n'avaient pas les effectifs suffisants pour couvrir toute l'Anatolie. Et tout récemment, à Londres, le général Gouraud, rentrant de Syrie, avait conseillé à M. Gounaris, ministre de la guerre grec, de ne pas entreprendre une tâche au-dessus de ses moyens.

La France est blessée de voir qu'Athènes prétend que la France a délibérément aidé aux Nationalistes turcs en faisant la paix au front de Cilicie et en libérant 25,000 hommes de troupes ottomanes. Les Français répondent que les Grecs savaient que la France avait entamé des pourparlers de paix avec Kemal.

On dit que l'Italie a été priée d'intervenir comme médiatrice.

agents et plusieurs civils ont été blessés. L'usine a été détruite et des stocks de foin ont été incendiés.

L'arrêt de toute production des mines en Grande-Bretagne est donc un fait accompli. La question que le public se pose anxieusement hier soir, était de savoir si la grève va se propager aux chemins de fer et aux autres moyens de transports et aux ouvriers en général.

Les deux chambres du parlement ont étudié la situation hier, sans prendre de mesure pour y remédier. Les délégués de la Fédération Nationale des Ouvriers en transport ont conféré sans prendre de décision sur la grève de solidarité. Les trois groupes de la Triple Alliance, les cheminots, les employés du transport et les mineurs, vont se réunir séparément aujourd'hui. C'est le jour fatidique.

LES ETATS-UNIS EN PROFITENT.

New-York, 6.—Les Etats-Unis ont grande chance de supplanter le commerce d'exportation du charbon anglais, si la grève actuelle dure quelque temps en Grande-Bretagne, suivant une déclaration publiée hier soir par l'Association du Commerce du Charbon en gros. «Les acheteurs étrangers ont été très mécontents du retour des troubles dans les mines de charbon anglaises et l'interruption des envois sur contrats, dit la déclaration. Les exportateurs américains sont très anxieux d'obtenir ces affaires.

«Cet augmentation de demande, si elle se matérialise, permettra aux mines de charbon de l'est du pays de fonctionner plus régulièrement et de rendre possible de centraliser leur organisation, de façon que lorsque la demande attendue de la part des consommateurs industriels de charbon bitumineux en ce pays se matérialisera, comme il est probable dans les prochains jours, les mines pourront y répondre».

CE QUE LE GOUVERNEMENT "AURAIT DU FAIRE".

Londres, 6.—Lord Derby, un des magnats de l'industrie charbonnière, parlant devant la Chambre de Commerce de Liverpool, a défendu une des principales revendications des mineurs. Il a dit, en effet, que le gouvernement aurait dû exercer un mois encore son contrôle sur les mines. Entre temps, le public aurait été mis au courant de tout ce qui concerne l'industrie minière.

A la Chambre des Lords hier, le Marquis de Crewe, leader libéral, a insisté pour que le gouver-

A WASHINGTON UN RETARD DIPLOMATIQUE

LE PRESIDENT HARDING NE VEUT PAS DECLARER LA PAIX AVEC L'ALLEMAGNE IMMEDIATEMENT—IL PREFERE ATTENDRE POUR PROPOSER UN PROJET DE LIGUE.

Washington, 6.—(S.P.A.)—Le programme de paix de l'administration aurait été discuté à la réunion régulière du cabinet hier. Le président voudrait que l'administration aille lentement en formulant une politique définitive. Il se peut qu'il explique ses raisons au Congrès la semaine prochaine.

Avant la réunion du cabinet, hier, M. Harding a conféré avec le sénateur Klox, de Pennsylvanie, auteur de la résolution de paix rejetée par le veto du président Wilson. Plus tard, le sénateur a été en conférence avec le président Porter, du comité des Affaires étrangères de la Chambre, qui doit présenter la résolution de paix à la Chambre.

On a dit que l'une des principales questions qui demandent solution relativement à la résolution Knox est de savoir s'il faut y ajouter la section cinquième de la résolution présentée par le sénateur Knox durant les négociations de la paix à Paris. Cette section des conditions de paix et du pacte de la Société des Nations et une déclaration générale de la politique américaine viseraient tout mouvement d'agrandissement mondial par une nation.

Le président et les chefs républicains seraient en faveur d'inclure un amendement demandant solution à celui de la section cinq. On a déclaré cependant que cela pouvait se faire séparément.

En tout cas, quelle que soit l'attitude des républicains au sujet d'une prochaine déclaration de paix avec l'Allemagne, on a déclaré de source compétente hier, que le président Harding n'avait pas mis l'influence de l'administration au service de ce mouvement, et que même il considérait d'un mauvais oeil tout projet de conduite précipitée.

On a révélé que le président n'avait pas, de fait, adopté un programme pour la restauration de la paix, bien qu'on ait dit qu'il était enclin de plus en plus à croire que le traité de Versailles ne peut de façon pratique servir de base à une association des nations. Il scrute la situation avec soin à la lumière de l'information et des avis qui lui sont venus depuis son inauguration. Bien qu'une partie de son programme puisse être arrêtée prochainement, il faudra probablement plusieurs semaines avant qu'il soit révélé entièrement.

L'administration n'a pas dit quels éléments concourraient à la détermination de son attitude. Certains signaux font porter à croire que, si la déclaration de paix est retardée, elle sera en meilleure position pour faire des avances relativement à une association de nations.

Les principaux hommes d'Etat alliés opineraient que l'adoption de la mesure constituerait un grand obstacle dans les négociations de la paix. La position du gouvernement américain avec ses anciens associés serait affaiblie. On a suggéré au président que la résolution de paix, de même que la dette de guerre, pouvait être utilisée pour mettre les Alliés d'accord avec le gouvernement américain. On s'attendait à l'ouverture de la prochaine session la différence entre cette opinion et celle des sénateurs républicains.

A un banquet tenu ici, lundi soir, quelques sénateurs très en vedette dans les relations étrangères auraient informé M. Viviani, ancien premier ministre de la France, que son gouvernement n'avait pas besoin d'espérer qu'une résolution de paix serait pendant longtemps retardée. Ils professaient de faire entrer la mesure rapidement dans le programme de la session spéciale. Ils expriment une confiance illimitée en son adoption.

Rien ne laisse prévoir que le président va entreprendre une lutte ouverte pour retarder cette conduite, mais ce qu'il dira sur le sujet dans son message au Congrès sera soigneusement étudié.

L'impression qu'il va faire aura beaucoup de poids sur plusieurs sénateurs de son parti.

Ni vin, ni bière

Québec, 6 (D. N. C.).—A la suite des municipalités du Cap-de-la-Madeleine, de Saint-David, la cité de Silvery vient d'adopter un règlement déclarant qu'elle ne veut pas avoir de permis pour vente de vins ou bières dans les limites de la municipalité. Sainte-Marie-de-Beauce a pris aussi la même attitude.

A Québec, on est actuellement à faire signer une requête demandant le rappel de la loi Scott et on affirme que les signataires sont nombreux.

Le Bic

Le Bic, 6 (D. N. C.).—On n'a pas encore fait de sucre d'érable; si la neige fond, le soleil est peu ardent, et la sève ne coule pas.

«Le gardien du phare est retourné sur l'île, pour reprendre ses fonctions. Le phare a mis en mouvement ses premiers feux, vendredi dernier, le 1er avril.

Notre nouveau curé, M. le Chanoine Sirols, nous est arrivé.

nement fasse plus que de tenir la porte ouverte aux négociations et a déclaré qu'un bon vouloir passif est insuffisant dans les circonstances. Lord Buckmaster a dit que le blâme ne doit pas retomber uniquement sur les mineurs. Il a demandé au gouvernement d'agir sans délai.

La Chambre a adopté finalement une résolution permettant d'avoir recours aux pouvoirs exceptionnels, puis s'est ajournée.

A TORONTO UNE GRAVE ACCUSATION

LE PROCUREUR GENERAL D'ONTARIO ACCUSE M. G. H. FERGUSON D'AVOIR FAIT DISPARAITRE TOUTES LES DOCUMENTS QUI CONCERNENT SON ANCIENNE ADMINISTRATION.

Toronto, 6. (S.P.C.).—La reprise du débat au parlement provincial sur la Loi des Enquêtes Publiques a occasionné une prise de bec entre M. Raney, procureur-général, et l'ex-ministre Fergusson. Cette loi empêchera les compagnies de paralyser les Commissions Royales par le recours aux injonctions, comme dans le cas de la commission Riddell-Hatchford. M. Charles McCrea a dit que l'origine de cette commission était la friction politique dans l'ouest de la province. Il est maintenant au su de tout le monde, dit-il, que M. R. T. Harding a eu un pot-de-vin de M. E. J. Callahan. Il est aussi connu que M. R. T. Harding était l'ami de M. Peter Smith et que par son intermédiaire il a eu accès au cabinet. Il est hors de doute que ce fut sur le poids des représentations faites par M. Harding que la commission Riddell-Hatchford a été nommée.

«Il agissait pour la Couronne, dit M. McCrea, et en même temps il avait dans sa poche un pot-de-vin de M. Callahan, pour faire un mauvais parti à la Shevlin Clarke Co., qui comprenait ses ennemis politiques dans l'ouest de la province.

Le député de Sudbury a demandé que des experts fussent envoyés dans le département des Terres, Forêts et Mines pour recueillir des informations. Ils pourraient obtenir plus d'informations que l'on en peut attendre de la commission Riddell-Hatchford.

«L'honorable député a peur de la commission, il a peur du gouvernement, il a peur que le peuple soit trompé. Il ne s'agit pas pour la réputation de l'ancien ministre des Terres, Forêts et Mines, a rétorqué M. W. E. Raney. Mon honorable ami demande que des experts soient envoyés dans le département pour examiner les dossiers, mais qu'arriverait-il si l'on s'apercevait que tout ce qui est ou était de conséquence, a été soit brûlé, soit emporté?

«Est-ce que le procureur-général insinue que quelque chose a été emporté ou brûlé pendant que j'étais en charge de ce ministère? a demandé l'honorable M. G. H. Fergusson. «Oui», a répondu M. W. E. Raney, au milieu des applaudissements des partisans du gouvernement.

«Alors le procureur général a déclaré quelque chose qui est sans fondement et il le sait», dit le député de Greenville.

«J'ai expliqué l'autre jour, que nous n'attaquons pas M. Fergusson dit le procureur général. Nous attaquons un système, mais le trouble provient de ce que monsieur s'identifie avec ce système.

«Pourquoi ces cris contre la commission? dit en continuant le procureur-général. Simplement parce que le système de patronage est attaqué. Il existe une campagne pour discréditer la commission afin qu'elle ne dévoile plus de faits.

Le procureur général a traité ensuite longuement des témoignages déposés devant la commission par C. C. Hele, ancien secrétaire du département des Terres, Forêts et Mines, et secrétaire de M. G. H. Fergusson.

Avis postal

SERVICE DE COURRIERS PAR MER.

Pour le Royaume-Uni et autres pays, via Royaume-Uni, départ de Montréal le 14 avril, par voie de Saint-Jean, N.-B. sur le *Victorian*.

Pour la France, colis seulement, départ de Montréal le 20 avril, par voie de Saint-Jean, N.-B. sur le *Turkian*.

Pour la Jamaïque, colis seulement, départ de Montréal le 6 avril, par voie de Halifax, N.-B. sur le *Volunda*.

Pour Bahamas, la Jamaïque, le Honduras anglais, départ de Montréal le 11 avril, par voie de Halifax, N.-B. sur le *Canadian Forester*.

Pour les Bermudes, les îles du Vent, Sainte-Lucie, Barbades, Saint-Vincent, Grenade, Trinidad, Guyane anglaise, départ de Montréal le 13 avril, par voie de Halifax, N.-B. sur le *Chinecto*.

Pour les Barbades, Trinidad, Guyane anglaise, départ de Montréal le 18 avril, par voie de Halifax, N.-B. sur le *Canadian Observer*.

Pour la République Argentine, colis seulement, départ de Montréal le 18 avril, par voie de Halifax, N.-B. sur le *Canadian Volunteer*.

Pour la Chine et le Japon, départ de Montréal le 13 avril, par voie de Vancouver, sur le *Emp. Japon*.

Les emprunts à Toronto En Irlande

Toronto, 6. (S.P.C.).—Le trésorier-provincial Peter Smith a été criblé d'attaques et de reproches, hier après-midi, au sujet d'un emprunt de \$10,000,000 dont six millions seulement ont été offerts en vente et dont le reste a été vendu privément. Le gouvernement a répliqué qu'en ce fait il n'avait épargné du temps et de l'argent, et que des circonstances exceptionnelles exigeaient une telle tactique. Le gouvernement a déjà emprunté 36,000,000 cette année et il devra emprunter davantage encore.

A la commission métropolitaine

Le conseil municipal de Westmount a désigné le maire P. W. McLagan, comme le représentant de la municipalité de Westmount, à la Commission métropolitaine de l'île de Montréal.

En même temps, il a voté des remerciements à M. Smart, député de Westmount à la législature, pour son travail efficace en faveur de la loi qui a créé cette même commission.

53^{ME}
VENTE ANNIVERSAIRE
Dupuis Frères

4ème Semaine, 4ème Jour

Chaussures de 1ère Communion
 BOTTINES et SOULIERS de première communion pour garçonnets. Veau mat ou cuir verni; pointures: 11 à 2. Prix de Dupuis, la paire
2.95
 Au rez-de-chaussée.

BLOUSES POUR GARÇONS


CHAPEAUX


Cadeaux de 1ère Communion
 BENITIERS plaqués or ou argent. Prix **1.45 à 8.00**
 STATUES plaquées or ou argent, prix **1.95 à 7.95**
 ETUIS plaqués or pour chapelets. Prix **.35 à 4.95**
 EXTRA SPECIAL
 69 CRUCIFIX sur pied, plaqué or ou argent, variété de modèles et de dimensions. **.95**
 Rég. jusqu'à 1.95 pour... **.95**
 Au premier.

CHAPEAUX pour fillettes jusqu'à 12 ans. Bon assortiment de modèles canotier, champignon ou "Poke"; couleurs combinées ou unies; paille Milan d'excellente qualité, garniture de ruban de soie cordée. Rég. 2.49 à 3.50 pour
1.98
 Grande variété de CHAPEAUX blancs garnis pour première communion, paille blanche, satin et soie combinés. Spécial
5.98 à 10.00
 Au premier.

MANTEAUX POUR FILLETES
 350 manteaux en vente jeudi. Des centaines de jolis modèles à des prix modérés.
 MANTEAUX en tissus quadrillé noir et blanc, pour fillettes de 2 à 6 ans. Valeur de 5.00 pour... **2.98**
 MANTEAUX en serge bleu marin d'excellente qualité, pour fillettes. Valeur de 10.00 pour... **6.98**
 MANTEAUX en tweed ou en cheviote, pour fillettes. Valeur de 20.00 pour... **14.98**
 Modèles de MANTEAUX de première qualité pour fillettes. Velours, silvertone, tweed, etc., etc., à des prix variant de
22.50 à 37.50
 Au premier.

Pour 1ère Communion
 COMPLETS pour garçons. Nouveaux modèles, en vécuna noir.
6.00 7.00 et 9.00
 PALETOTS de demi-saison pour garçons de 3 à 7 ans. Modèle Reefe avec boutons dorés.
 Cheviote bleu marin... **5.95**
 Tweed mélangé gris ou brun... **7.50**
 Au rez-de-chaussée.

Blouses Middy
 800 BLOUSES Middy pour fillettes. Echantillons de manufactures et séries discontinuées. Tissu blanc Middy d'excellente qualité, modèle fermé avec collet matelot blanc ou de couleur, garni de soutache blanche; quelques-unes avec devant lacé; manches courtes ou manches longues, poches et ceinture. Rég. 1.49 à 2.98 pour...
1.29
 Au premier.

Donnez vos commandes par téléphone. Appelez Est 8000, et demandez le Service Spécial
Epicerie Est 8000
 Donnez votre commande par téléphone.
 Beurre de choix, la livre... **.54½**
 Sirop d'érable, la boîte... **.85 et 1.65**
 Sucre d'érable, la livre... **.29**
 Oeufs frais, la douzaine... **.36**
 Bacon Windsor, la livre... **.69**
 Saindoux "Domestic" ou "Easi-First", 3 lbs... **.54**
 Patates "Green Mountains", 80 livres... **1.29**
 Oléomargarine H.A., la livre... **.36**
 Thé Golden Orange Pekoe, la livre... **.89**
 Petits pois verts, 3 boîtes... **.59**
 Au sous-sol.

Carrosses de Bébés
 Il est temps d'acheter une voiturette pour votre bébé. Carrosses en acier ou en rotin fini naturel ou émaillé blanc ou gris.
 CARROSSES en rotin, capote bien rembourrée, avec roues caoutchoutées:
 Fini naturel, prix **31.95**
 Fini gris, prix **33.50**
 Fini blanc, prix **47.95**
 VOITURETTES (sully), se pliant au complet; capote et roues caoutchoutées. Prix **14.95**
 CARROSSES en acier fini simili-cuir, avec capote se pliant au complet. Prix **20.85**
 BROUETTES en bois peint rouge; roues en métal. Prix extra spécial, chacune **.98**
 Au deuxième.


